

REPUBLICQUE DU NIGER

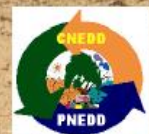


Fraternité-Travail-Progrès

CONSEIL SUPREME POUR LA RESTAURATION
DE LA DEMOCRATIE
CABINET DU PREMIER MINISTRE

CONSEIL NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE
SECRETARIAT EXECUTIF

BILAN D'ACTIVITES 2000-2010



Février 2011

Table des matières

I. RAPPEL	3
1.1. MISSIONS DU CNEDD	3
1.2. OBJECTIFS DU PNEDD	4
1.3. RESULTATS ATTENDUS DU PNEDD	6
1.3.1. RESULTATS A LONG TERME	6
1.3.2. RESULTATS A MOYEN TERME	6
1.3.3. RESULTATS A COURT TERME	6
II. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PNEDD	7
2.1 MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE	7
2.1.1 AU NIVEAU NATIONAL	7
2.1.1.1. Le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable	7
2.1.1.2. Le Secrétariat Exécutif	7
2.1.1.3. Les Commissions Techniques Nationales	7
2.1.1.4. Les Unités Techniques de Suivi	8
2.1.1.5. Les Cellules	9
2.1.1.6. Les organes d'exécution	9
2.1.2 AU NIVEAU DES REGIONS	9
2.2 ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES	12
2.2.1. PROGRAMME CHANGEMENTS ET VARIABILITE CLIMATIQUES	12
2.2.1.1 Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de Changements et Variabilité Climatiques	12
a) Objectif de la stratégie :	12
b) Objectifs spécifiques	12
c. Plan d'action	13
d. Etat de mise en œuvre	13
2.2. 1.2. Programme d'Action National pour l'Adaptation aux Changements Climatiques	13
2.2.1.3. Les Communications Nationales	14
2.2.2. PROGRAMME DE GESTION DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE	16
2.2.2.1 La Stratégie Nationale et Plan d'Actions sur la Diversité Biologique	17
2.2.2.2. Domaines d'intervention de la stratégie	17
2.2.2.3. Le plan d'action	17
2.2.2.4. Etat de mise en œuvre	18
2.2.2.5 Rapports nationaux sur la diversité biologique	18
2.2.2.5.1. Présentation générale de la diversité biologique	18
2.2.2.5.2. Etat et tendances des éléments de la diversité biologique	19
2.2.2.5.3. Causes des principales menaces sur la diversité biologique	19
2.2.2.5.4. Incidences des changements des éléments de la diversité biologique	20
2.2.2.5.5. Leçons tirées	20
2.2.3. PROGRAMME ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	20
2.2.3.1. La Stratégie Nationale et plan d'Actions sur les Energies Renouvelables	20
2.2.3.1.1. Objectif :	21
2.2.3.1.2. Les axes stratégiques d'intervention et d'atteinte des objectifs	21
2.2.3.2. Le plan d'actions	21

2.2.3.3. Etat de mise en œuvre	22
2.2.4 PROGRAMME ENVIRONNEMENT URBAIN ET CADRE DE VIE	22
2.2.4.1. Stratégie et plan d'actions sur l'Environnement urbain et le cadre de vie	22
2.2.4.2. Plan d'action	22
2.2.4.3. Etat de mise en œuvre	23
2.2.5. PROGRAMME HYDRAULIQUE NATIONAL EAU ET DEVELOPPEMENT DURABLE	23
2.2.5.1. Objectifs du PHN-EDD	24
2.2.5.2. Les objectifs spécifiques	24
2.2.5.3. Plan d'action	24
2.2.5.4. Mise en œuvre	25
2.2.6 PROGRAMME D'ACTION NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION ET DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	25
2.2.6.1. Les sous-programmes prioritaires de PAN/LCD/GRN	26
2.2.6.2. Etat de mise en œuvre	26
2.2.6.3. Quatrième Rapport National de mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification	32
III. ACTIVITES TRANSVERSALES AUX TROIS CONVENTIONS	34
3.1 STRATEGIE NATIONALE ET PLAN D' ACTIONS EN MATIERE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR GERER L'ENVIRONNEMENT NATIONALE ET MONDIAL	34
3.1.1. OBJECTIFS DE LA STRATEGIE	34
3.1.2. ETAT DE MISE EN ŒUVRE	35
3.2. FONDS NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT	35
3.2.1. OBJECTIFS DU FONDS	36
3.2.2. OBJECTIFS OPERATIONNELS	36
3.2.3. ETAT DE MISE EN ŒUVRE	36
3.3. RAPPORT SUR L'ETAT DE L'ENVIRONNEMENT AU NIGER	37
3.4 DISPOSITIF SUIVI-EVALUATION DU PNEDD	37
3.5. STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	39
IV. AUTRES ACTIVITES REALISEES	42
4.1. AU PLAN INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE	42
4.2. AU PLAN TECHNIQUE	42
4.3. AU PLAN DU RENFORCEMENT DES CAPACITES	43
4.4. AU PLAN DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES	44
V. DIFFICULTES RENCONTREES ET LECONS TIREES	45
5.1 DIFFICULTES	45
5.2. LEÇONS TIREES	45
VI. RECOMMANDATIONS	47
VII. PROGRAMMATION 2011-2012	48

ANNEXES	50
ANNEXE 1. ACTIVITES REALISEES EN 2010 PAR LES UNITES	51
ANNEXE 2 ETUDES REALISEES	71
ANNEXE 3 : OPTIONS D'ADAPTATION IDENTIFIEES DANS LE CADRE DU PANA	76
ANNEXE 4 : LES OPTIONS DE LA STRATEGIE DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE	77
ANNEXE 5 : PLAN D' ACTIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE	78
ANNEXE 6 : LISTE PERSONNEL DU SE/CNEDD	86



SIGLES ET ABREVIATIONS

AEM	Accords Environnementaux Multilatéraux
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANCR	Auto Evaluation Nationale de Capacités à Renforcer
BEEEI	Bureau des Evaluations Environnementales et des Etudes d'Impact
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CCD	Convention sur la lutte Contre la Désertification
CNEDD	Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement
CTN	Commission Technique Nationale
COP	Conference of Party
CRIC	Committee of Review for the Program Implementation of the convention
DAP/PNEDD	Document d'Appui au Projet/Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
GES	Gaz à Effet de Serre
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
MDP	Mécanisme pour un Développement Propre
LCD/GRN	Lutte Contre la Désertification, Gestion des Ressources Naturelles
ONG/AD	Organisation Non Gouvernementale/Associations de Développement
OSC	Organisation de la Société Civile
PAMT	Plan d'Action à Moyen Terme
PAN/LCD/GRN	Programme d'Action National de Lutte contre la Désertification et de Gestion des Ressources Naturelles
PAN/PASR/PAR	Plan d'Action National/ Plan d'Action Sous Régional/Plan d'Action Régional
PANA	Programme d'Action National pour l'Adaptation aux Changements Climatiques
PMA	Pays les Moins Avancés
PRAIS	Pertinent Realisable Achdable Indicators Specific
PHN - EDD	Programme Hydraulique National Eau et Développement Durable
PNEDD	Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PREDD	Plan Régional de l'Environnement pour un Développement Durable
PRIPAN	Projet de Renforcement Institutionnel de Mise en Œuvre du PAN - LCD-GRN
UTS	Unité Technique de Suivi
SDR	Stratégie de Développement Rural



SDRP	Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté
SIG	Système d'Information Géographique
SIGNER	Système d'Information Géographique du Niger
SLG	Structure Locale de Gestion
SNDD	Stratégie Nationale de Développement Durable
SNDB	Stratégie Nationale de la Diversité Biologique
SNPA/DB	Stratégie Nationale et Plan d'Action de la Diversité Biologique
ZARESE	Zone à Risque Environnemental et Social Elevés



INTRODUCTION

En juin 1992, Rio de Janeiro (Brésil) a été l'hôte de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED). Cette conférence portait sur l'état de l'environnement planétaire et sur les rapports entre l'économie, la science et l'environnement dans le contexte politique.

Les Etats du nord comme du sud présents à Rio, ont adopté le **programme Action 21** communément **appelé Agenda 21**, plan d'action mondial pour le développement durable au 21^{ème} siècle. Ce document, résolument orienté vers la sauvegarde de la planète pour les générations futures, présente trois axes essentiels : (i) la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ; (ii) la production de biens et de services durables et ; (iii) la protection de l'environnement. A l'issue de cette conférence, trois conventions ont vu le jour ; il s'agit de la Convention sur la Diversité Biologique¹, la Convention sur les Changements Climatiques² et la Convention sur la Lutte Contre la Désertification³.

Chaque Etat présent à cette conférence a ainsi pris l'engagement d'élaborer son propre Agenda 21, adapté à ses particularités et à ses besoins spécifiques, véritable déclinaison à l'échelle nationale du Programme Action 21.

Conformément à cet engagement, le Niger a mis en place un Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) avec pour principales missions : (i) d'élaborer son Agenda 21 ici dénommé « Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD) » ; (ii) de coordonner sa mise en œuvre et ; (iii) d'en assurer le suivi-évaluation.

Pour exécuter ces missions, le CNEDD s'est doté d'un Secrétariat Exécutif. Dans le cadre de son fonctionnement, le CNEDD, à travers son Secrétariat Exécutif a mené plusieurs activités dont la quintessence est dressée dans le présent rapport.

Ce rapport rend compte des activités entreprises par le Secrétariat Exécutif du CNEDD ces dernières années ainsi que les perspectives. Il présente une synthèse des résultats des

¹ La Convention sur la Diversité Biologique est signée par le Niger en Juin 1992 et ratifiée en Juillet 1995

² La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques est signée par le Niger en Juin 1992 et ratifiée en juillet 1995

³ La Convention sur la Désertification est signée par le Niger en Octobre 1994 et ratifié en Juin 1996



activités des Unités, Cellules et / ou Commissions Techniques du Secrétariat Exécutif du CNEDD.

Il comporte sept (07) parties :

- ✓ Missions, attributions et organisation du CNEDD ;
- ✓ Etat de mise en œuvre du PNEDD et de ses programmes ;
- ✓ Activités transversales relatives aux trois conventions ;
- ✓ Autres activités réalisées ;
- ✓ Difficultés et leçons apprises ;
- ✓ Recommandations ;
- ✓ Programmation 2011-2012 ;



I.RAPPEL

1.1. MISSIONS DU CNEDD

Conformément aux chapitres 8 et 38 de l'Agenda 21, demandant à chaque pays ayant adhéré aux accords de Rio sur l'environnement et le développement de mettre en place un organe de coordination, le Niger a créé par décret n° 96-004/PM du 9/01/1996, le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable. Ce décret a été modifié et complété par ceux de 2000-272/PRN/PM du 4 août 2000, et de 2011-57/PCSRD/PM du 27 janvier 2011.

Placé sous la tutelle du Cabinet du Premier Ministre, le CNEDD, composé des représentants de l'Etat et de la Société Civile, est chargé d'assurer la coordination et le suivi de la politique nationale en matière d'environnement et de développement durable.

Il a pour missions de :

- ✓ définir un cadre national de référence contenant : la politique, les orientations, les objectifs, les stratégies et les programmes d'action en matière d'Environnement pour un Développement Durable ;
- ✓ concevoir et favoriser la mise en place d'un cadre et des mécanismes institutionnels adéquats, assurant la coordination et l'harmonisation des activités de tous les intervenants dans le processus du PNEDD ;
- ✓ veiller au respect des normes environnementales nationales et internationales dans toutes les activités de développement économique, social et culturel ;
- ✓ mobiliser les ressources nécessaires à l'élaboration et à l'exécution du Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable et veiller à leur utilisation rationnelle ;
- ✓ favoriser un réel changement de mentalité et d'attitude en vue d'une utilisation durable des ressources naturelles et d'une gestion rationnelle de l'environnement ;
- ✓ veiller à l'intégration de la dimension des changements climatiques et de l'adaptation dans les politiques, stratégies et programmes de développement;
- ✓ veiller à la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des activités des changements climatiques et d'adaptation. A ce titre, il est chargé de la gouvernance climatique ainsi que de l'administration des fonds liés aux changements climatiques et à l'adaptation.

Point focal national politique des conventions post Rio, le CNEDD est l'organe National de Coordination et du suivi des activités relatives aux conventions post-Rio et leurs protocoles ainsi que de toute autre convention que le Niger viendrait à souscrire en la



matière. De ce fait, il assure la coordination et le suivi des interventions liées au PNEDD et toutes autres activités Post-Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement.

1.2. OBJECTIFS DU PNEDD

Le PNEDD est l'Agenda 21 National. Il a été élaboré en 1998 et adopté par le Gouvernement par décret n°2000-114 (bis)/PRN/PM du 21 avril 2000.

La finalité du PNEDD est d'élargir les options de développement et de les pérenniser pour les générations futures. Son but est de mettre en place les conditions favorables à l'amélioration de la sécurité alimentaire, à la solution de la crise de l'énergie domestique, à l'amélioration des conditions sanitaires et au développement économique des populations.

Pour ce faire, le PNEDD poursuit quatre (04) sous-objectifs complémentaires :

- ✓ assurer une gestion plus rationnelle des ressources naturelles dans le cadre de la lutte contre la désertification en favorisant une approche plus globale (systémique) de la question ;
- ✓ intégrer les préoccupations environnementales dans la définition des politiques, programmes et projets mis en place dans chacun des principaux secteurs du développement ;
- ✓ favoriser l'implication, la responsabilisation et la participation des populations dans la gestion des ressources et de leur espace vital, et ainsi contribuer à la préservation et à l'amélioration de leur cadre de vie ;
- ✓ favoriser le développement d'un partenariat efficace entre les acteurs intéressés par la question de l'environnement et du développement durable au Niger.

Le PNEDD comporte six (06) programmes prioritaires qui sont :

- ✓ le Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification et de Gestion des Ressources Naturelles ;
- ✓ le Programme Gestion de la Diversité Biologique ;
- ✓ le Programme Changements et Variabilité Climatiques ;
- ✓ le Programme Eau et Développement Durable ;
- ✓ le Programme Environnement Urbain et Cadre de Vie ;
- ✓ le Programme Energie et Développement Durable.

Processus continu, participatif et itératif, le PNEDD a été bâti par les capacités nationales avec la contribution de tous les partenaires intéressés par la question environnementale.



Lancé en mai 1995, le processus d'élaboration du PNEDD a été marqué par plusieurs événements dont les plus importants sont ci-dessous mentionnés :

Date	Lieu	Événement
Mai 1995 Septembre 1995	Niamey La Tapoa	Atelier de lancement du processus PNEDD Atelier sur le cadre institutionnel à mettre en place et décision relative à son ancrage
Janvier 1996	Niamey	Création du CNEDD, organe chargé de l'élaboration du PNEDD et mise en place de son Secrétariat Exécutif
Octobre et Novembre 1996	Tout le pays	Consultation nationale auprès des principaux intervenants de chacune des régions du pays
Mars 1997	Maradi	Atelier national de validation des conclusions des rencontres d'information et de sensibilisation entre le CNEDD et les partenaires
Mai 1997	Niamey	Première session ordinaire du CNEDD en vue d'adopter les projets de textes issus de la réunion de validation de Maradi
Juillet et Août 1997	Tout le pays	Réalisation des études et diagnostics régionaux et sous régionaux
Septembre et octobre 1997	Tout le pays	Fora régionaux de validation de l'étude du bilan diagnostic environnemental
Février 1998	Niamey	Réunion Extraordinaire du CNEDD
Avril 1998	Niamey	Forum national de validation du PNEDD
Mai 2000	Niamey	Adoption de la Stratégie et Plan d'Action matière de Diversité Biologique
Avril 2000	Niamey	Adoption du PNEDD
Juillet 2000	Niamey	Réunion du CNEDD
Novembre 2000	La Hayes (Pays Bas)	Présentation de la Communication Nationale initiale
Septembre 2001	Niamey	Adoption de la Stratégie Environnement urbain et Cadre de Vie
Avril 2003	Niamey	Validation de la Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de changements et variabilité Climatiques
Mars 2003	Niamey	Validation de la Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière des Energies Renouvelables
2006	Niamey	Adoption du Programme d'Action national d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA)
2007	Niamey	Adoption de la Stratégie Nationale de renforcement des capacités pour gérer l'environnement mondial et national
Décembre 2009	Copenhague (Danemark)	Présentation de la Seconde Communication Nationale

1.3. Résultats attendus du PNEDD

1.3.1. Résultats à long terme

- ✓ la relation entre la population et le milieu respecte mieux les caractéristiques fondamentales des diverses composantes de l'environnement ;
- ✓ les indicateurs du niveau de développement économique et ceux du niveau de développement humain s'améliorent simultanément ;
- ✓ la réduction de la pression sur les ressources les plus atteintes (sols, forêts, eau).

1.3.2. Résultats à moyen terme

- ✓ les politiques, programmes et projets intègrent systématiquement la question de l'environnement ;
- ✓ les actions, ayant pour but d'améliorer la situation environnementale tant à l'échelle locale que nationale, sont plus cohérentes et mieux coordonnées ;
- ✓ les rôles et responsabilités des différents intervenants (secteur public, secteur privé, ONG, société civile) sont clarifiés et assumés par chacun des différents acteurs ;
- ✓ les conflits entre les institutions sont réglés ;
- ✓ les populations sont responsabilisées au regard de la gestion de l'environnement et de la prise en charge de leur propre développement.

1.3.3. Résultats à court terme

- ✓ les situations les plus alarmantes par rapport à la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement sont stabilisées ;
- ✓ la politique du Niger en matière d'environnement est finalisée et adoptée ;
- ✓ les institutions chargées de la gestion de l'environnement sont mises en place et leur capacité est renforcée ;
- ✓ les programmes prioritaires sont définis conformément aux orientations du PNEDD ;
- ✓ le financement des diverses actions est assuré et;
- ✓ les populations sont sensibilisées et mobilisées.

II. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PNEDD

2.1 Mécanismes de mise en œuvre

2.1.1 Au niveau national

2.1.1.1. Le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable

Le CNEDD est placé sous la tutelle du Cabinet du Premier Ministre. Il est l'organe politique d'orientation et de décision et est chargé de donner l'impulsion nécessaire à la mise en œuvre du PNEDD. Il est présidé par le Directeur de Cabinet du Premier Ministre, assisté de trois vice-présidents qui sont : le Secrétaire Général du Ministère en charge de l'Environnement, le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances et un représentant de la Société Civile.

2.1.1.2. Le Secrétariat Exécutif

C'est l'organe de préparation et d'exécution des décisions du Conseil. A ce titre, il est chargé entre autres de (i) suivre et évaluer l'ensemble du processus PNEDD et veiller à l'application de toutes les mesures prises par le CNEDD relatives au processus du PNEDD, (ii) assurer la coordination des interventions liées au PNEDD ainsi que toutes les activités post-CNUED et une participation efficace du Niger aux différentes rencontres organisées à cet effet, (iii) servir de point focal et de liaison pour toutes les conventions et tous les protocoles en matière d'environnement et de développement durable, (iv) assurer la concertation entre les institutions nationales et les partenaires de coopération dans le cadre de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre.

2.1.1.3. Les Commissions Techniques Nationales

Organes techniques, elles ont pour mission d'appuyer le Secrétariat Exécutif du CNEDD dans l'élaboration, la mise en œuvre des programmes prioritaires et de la politique nationale en matière d'environnement et de développement durable ainsi que de leur suivi et évaluation. Les commissions techniques, au nombre de sept (7) sont les suivantes :



- ✓ La Commission Technique Nationale sur les Changements et Variabilité Climatiques, créée par arrêté N° 054P/CNEDD/SE du 21 Juillet 1997 dont la présidence est assurée par le Ministère des Transports et du Tourisme à travers la Direction de la Météorologie Nationale (DMN). Cet arrêté a été modifié et complété par celui n°050 PM/SE/CNEDD du 7 juin 2006 pour prendre en compte certaines structures détentrices des données relatives aux émissions des gaz ainsi que la création des groupes thématiques.
- ✓ La Commission Technique Energie et Développement Durable créée par arrêté N° 018PM/SE/CNEDD du 25 avril 2002 et présidée par le Ministère des Mines et de l'Energie à travers la Direction des Energies Renouvelables ;
- ✓ La Commission Technique Environnement Urbain et Cadre de Vie, créée par arrêté N° 078/PM/CNEDD du 1er septembre 2003 et présidée par le Ministère en charge de l'Urbanisme à travers la Direction de l'Urbanisme ;
- ✓ La Commission Technique Diversité Biologique, créée par arrêté N° 053/PM/CNEDD du 21 juillet 1997 et présidée par le Ministère en charge l'Environnement à travers la Direction de la Faune, Pêche et Pisciculture. Cet arrêté a été modifié et complété par l'arrêté N° 46/PM/SE /CNEDD du 23 avril 2004;
- ✓ La Commission Technique Lutte Contre la Désertification et Gestion des Ressources Naturelles créée par arrêté N° 066/PM/SE/CNEDD du 22 Août 1997 et présidée par le Ministère en charge de l'Environnement à travers la Direction de l'Environnement ;
- ✓ La Commission Technique Eau et Développement Durable, créée par arrêté N° 0045/PM/CNEDD du 23 Avril 2004 et présidée par le Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification à travers la Direction des Ressources en eau ;
- ✓ La Commission Technique sur le financement du PNEDD, créée par arrêté N°093/PM/CNEDD du 05 novembre 1997 dont la présidence est assurée par le Ministère de l'Economie et des Finances à travers le Commissariat Chargé du Développement.

2.1.1.4. Les Unités Techniques de Suivi



Entités techniques du Secrétariat Exécutif, elles sont chargées de suivre et de coordonner la mise en œuvre des programmes à elles confiées. Elles entretiennent des liens fonctionnels avec les commissions techniques nationales dont elles assurent d'ailleurs le secrétariat. Les Unités Techniques sont les suivantes :

- ✓ Unité Technique « Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification et de Gestion des Ressources Naturelles/Energie et Développement Durable » ;
- ✓ Unité Technique « Diversité Biologique/Eau et Développement Durable »
- ✓ Unité Technique « Changements et Variabilité Climatiques /Environnement Urbain et Cadre de Vie »

2.1.1.5. Les Cellules

Ce sont des Entités techniques, à vocation transversale, qui sont chargées de coordonner les activités relevant de leurs domaines de compétences. Il s'agit de :

- ✓ La Cellule Suivi et Evaluation ;
- ✓ La Cellule Administrative et Financière.

2.1.1.6. Les organes d'exécution

Dans le cadre de la mise en œuvre du PNEDD, les organes d'exécution sont :

- ✓ les Ministères techniques;
- ✓ les Programmes et projets;
- ✓ les ONG/ AD.

Ces organes ont pour rôle, l'exécution technique des actions.

2.1.2 Au niveau des Régions

Les Conseils Régionaux de l'Environnement pour un Développement Durable (CREDD)

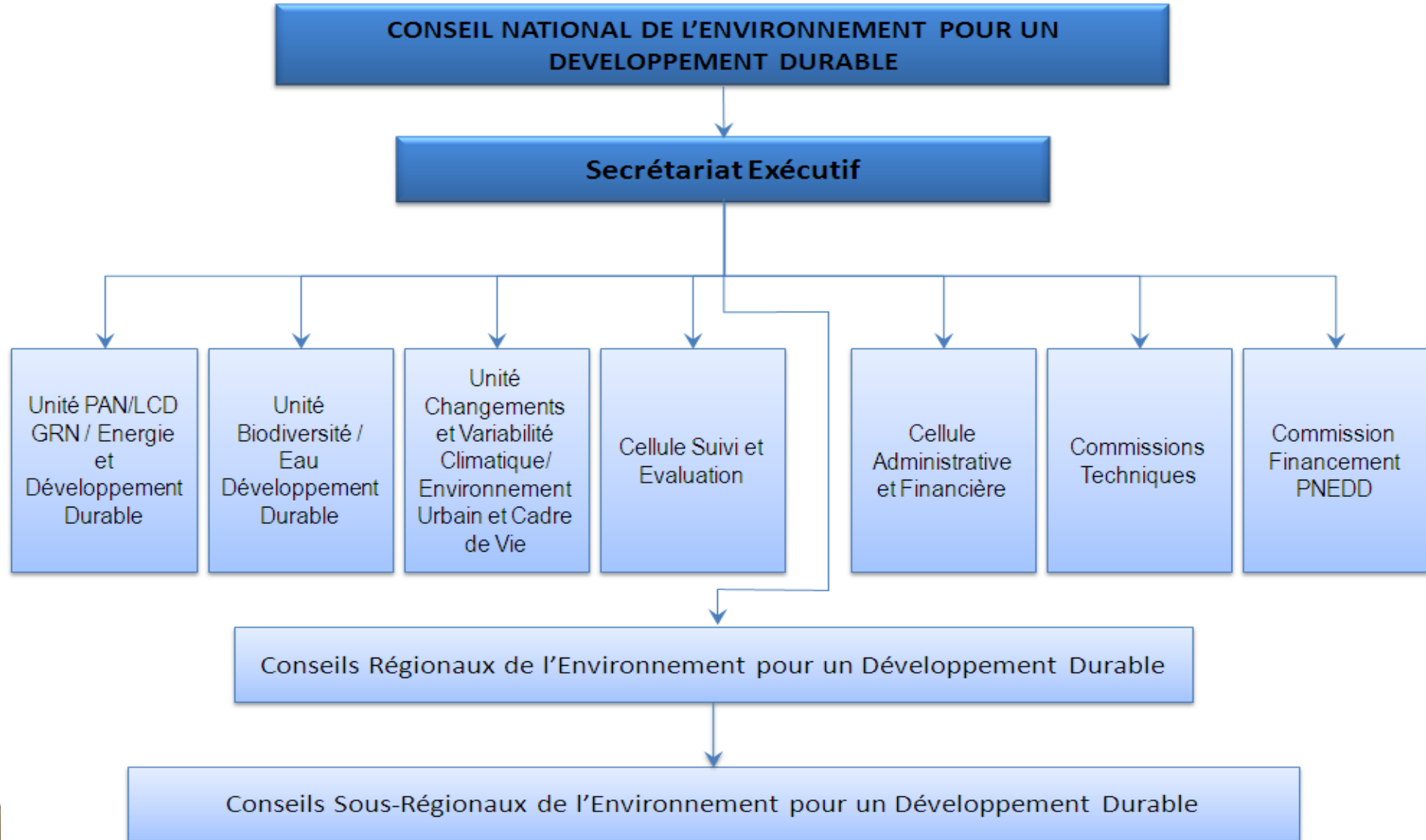
Ils sont les structures déconcentrées du CNEDD dans chaque Région. Le CREDD est présidé par le Gouverneur, avec comme secrétaire permanent, le Secrétaire Général Adjoint du Gouvernorat. Il a pour mission, en relation avec toutes les parties prenantes, de coordonner la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Plan Régional de l'Environnement pour un Développement Durable (PREDD).



Au niveau des départements et des communes, on retrouve les Conseils Départementaux et Communaux de l'Environnement pour un Développement Durable.



Figure 1: Organigramme du CNEDD



2.2 ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES

Le processus d'élaboration des programmes du PNEDD, repose sur les principaux éléments suivants :

- ✓ les capacités nationales et le dimensionnement des programmes par rapport au contexte du pays ;
- ✓ l'approche participative qui a permis d'impliquer à tous les niveaux, les différents acteurs (techniciens, population et société civile) s'intéressant aux questions de désertification et de gestion des ressources naturelles ;
- ✓ la prise en compte et l'intégration des acquis et des dispositions des différentes conventions internationales.

2.2.1. Programme Changements et Variabilité climatiques

Les activités conduites à travers ce programme sont pilotées par la commission technique nationale des changements et variabilité climatiques.

2.2.1.1 Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de Changements et Variabilité Climatiques

a) Objectif de la stratégie :

La Stratégie Nationale et le Plan d'Action en matière de changements et variabilité climatiques (SNPA/CVC) a pour objectif général, de contribuer à la stabilisation de la concentration des Gaz à Effet de Serre (GES) dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique.

b) Objectifs spécifiques

- ✓ élaborer une politique nationale de protection du système climatique contre tout changement induit par l'homme et veiller à son application ;
- ✓ améliorer le système de collecte de données de gaz à effet de serre ;
- ✓ rationaliser les émissions de gaz à effet de serre par la mise en œuvre des mesures d'atténuation dans les grands secteurs d'émissions ;
- ✓ protéger les secteurs socioéconomiques les plus vulnérables et envisager des mesures d'adaptation aux changements climatiques ;
- ✓ promouvoir la génération et le transfert des technologies alternatives fiables susceptibles d'atténuer les émissions de GES des secteurs les plus émetteurs ;

- ✓ élaborer et mettre en œuvre un programme de sensibilisation, d'information et de formation sur les changements climatiques ;
- ✓ promouvoir la coopération scientifique et technique régionale et internationale dans le domaine des changements climatiques.

Pour tous les différents secteurs étudiés, il a été ressortit, la problématique, les orientations stratégiques et les actions à entreprendre.

c. Plan d'action

Le plan d'action de la stratégie nationale en matière de changements et variabilité climatiques est une des étapes de réalisation de l'ensemble des objectifs de ladite Stratégie. A cet effet, il donne le contenu des actions et activités concourant à l'atteinte de ces objectifs et indique les acteurs, les résultats attendus ainsi que les indicateurs des réalisations des différentes actions.

Ainsi, en termes de résultats, il est attendu entres autres :

- ✓ les diagnostics des différents secteurs sont mis à jour;
- ✓ les études complémentaires sont réalisées;
- ✓ le document de politique nationale est élaboré et adopté;
- ✓ le dispositif de suivi/évaluation de mise en œuvre de la politique est mis en place;
- ✓ les systèmes d'alerte précoce et de gestion des catastrophes sont renforcés;
- ✓ des espèces mieux adaptées sont introduites;
- ✓ la recherche sur les variétés résistantes est renforcée;
- ✓ des recherches sur les maladies climato-sensibles, la vulnérabilité du cheptel et la domestication de la faune sont conduites;
- ✓ les experts sont formés sur les stratégies de sensibilisation, d'information et d'éducation en matière de variabilité et/ou changements climatiques.

d. Etat de mise en œuvre

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, des documents stratégiques ont été élaborés dont le PANA et les communications nationales.

2.2. 1.2. Programme d'Action National pour l'Adaptation aux Changements Climatiques

Le Niger a signé et ratifié la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) respectivement le 11 juin 1992 et le 25 juillet 1995. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette convention et conformément à la décision 27/COP7, le Niger



a bénéficié en tant que Pays Moins Avancé (PMA), d'un appui du FEM/ PNUD pour élaborer un Programme d'Action National pour l'Adaptation.

L'objectif général du PANA est de contribuer à l'atténuation des effets néfastes de la variabilité et des changements climatiques sur les populations les plus vulnérables, dans la perspective d'un développement durable et de lutte contre la pauvreté.

L'élaboration de ce programme a permis d'atteindre les résultats ci-après :

- ✓ l'identification des secteurs, communautés et zones les plus vulnérables à la variabilité et aux changements climatiques ;
- ✓ l'identification des mesures d'adaptation et des besoins prioritaires des secteurs, communautés et zones les plus vulnérables à la variabilité et aux changements climatiques ;
- ✓ l'identification de quatorze (14) options d'adaptation (cf. annexe).

Ainsi, dans le cadre de la matérialisation de ce programme, un certain nombre de projets sont en cours de mise en œuvre, il s'agit entre autres de :

- ✓ **Projet « Mise en œuvre des interventions prioritaires du PANA pour renforcer la résilience et la capacité d'adaptation du secteur agricole face aux changements climatiques »**, financé à hauteur de 3,7 millions de dollars US par le FEM à travers le PNUD ;
- ✓ **Programme Africain d'Adaptation, Composante Nationale**, financé par le Gouvernement du Japon à travers le PNUD à hauteur de 3 millions de dollars US ;
- ✓ **Programme d'Adaptation à Base Communautaire (PABC)** financé par le Gouvernement du Japon et le FEM à hauteur de 1 800 000 dollars US;
- ✓ **Programme d'Apprentissage à Base Communautaire de CARE INTERNATIONAL** financé par DFID, DANIDA, et FORMIN à hauteur de 1 121 950 dollars US;
- ✓ **Programme Pilote de Résilience Climatique (PPCR)** financé par l'IDA et BAD à hauteur de 110 millions de dollars US (en cours de démarrage).

2.2.1.3. Les Communications Nationales

Dans le cadre du respect de ses engagements vis-à-vis de la CCNUCC, le Niger a établi deux Communications Nationales sur les changements climatiques qui apportent chacune des informations sur : (i) l'inventaire national des gaz à effet de serre ; (ii) la vulnérabilité du Niger face aux changements climatiques ; (iii) l'adaptation face aux changements

climatiques ; (iv) les mesures prises et envisagées pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre et (v) les mesures institutionnelles en matière de changements climatiques.

La communication nationale initiale et la seconde communication nationale furent présentées respectivement en 2000 à la sixième (6^{ème}) Conférence des Parties (COP6) à la Hayes en Hollande et en 2009 à la quinzième (15^{ème}) Conférence des Parties (COP15) à Copenhague au Danemark.

Les études d'inventaires des gaz à effet de serre réalisées lors des ces deux communications nationales montrent d'une part que le Niger est un puits net avec **30 801 Gg de CO₂** d'émissions totales par les sources contre une absorption par les puits de - 33 922 Gg de CO₂ (SCN-2000) d'autre part, et que les émissions totales des gaz à effet de serre des différents secteurs ont augmenté entre 1990 et 2000 comme le résume le tableau ci-après :

	Année					
	1990		1995		2000	
Secteur	Valeur (Gg)	%	Valeur (Gg)	%	Valeur (Gg)	%
Energie	928,47	10,42	1 001,20	5,52	2 622	8,51
Agriculture	1 839,55	20,64	1 173,40	6,47	10 656	34,60
UTCATF	6 106,26	68,52	15 552,11	85,73	17 132	55,62
Procédés industriels	9,56	0,11	14,44	0,08	18	0,06
Déchets	28,22	0,32	399,94	2,20	373	1,21
Total	8 912,06	100,00	18 141,09	100,00	30 801	100,00

En ce qui concerne les résultats des études de vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques réalisées lors des deux communications nationales, il est ressorti ce qui suit :

- ✓ le Niger est déjà sujet aux changements climatiques. En effet, les études des séries chronologiques des paramètres climatiques depuis les années 1950 montrent : (i) une baisse des précipitations ; (ii) une tendance à la hausse du cumul des précipitations à partir des années 1980 ; (iii) un déficit pluviométrique ces dernières années en moyenne de l'ordre de 20 à 30 % par rapport à la période 1961-1990; (iv) un glissement des isohyètes d'environ 200 km du Nord vers le Sud ; (v) une réduction de la longueur des saisons des pluies ; (vi) une diminution des débits des cours d'eau ; (vii) une réduction drastique de la superficie du Lac Tchad ; (viii) une tendance à la hausse des températures maximales ; (ix) une tendance à la hausse des températures minimales ; etc. ;

- ✓ les projections des paramètres climatiques futurs à l'horizon 2020-2049 montrent : (i) une légère hausse du cumul des précipitations pour la plupart des stations étudiées ; (ii) une forte augmentation des précipitations sur la station de Tillabéry ; (iii) une légère diminution des précipitations sur les stations de Gaya, Niamey et Maradi ; (iv) une diminution de la longueur des saisons pluvieuses ; (v) un démarrage plus tardif de la saison des pluies ; (vi) une augmentation des températures moyennes annuelles (2,3 °C à 2,6 °C) et des températures maximales extrêmes (0,8 à 3,3°C) ; etc..
- ✓ les impacts potentiels des changements climatiques au Niger sont : (i) une dégradation physique et chimique des sols entraînant une diminution de la productivité agricole et des ressources végétales de pâture pour les animaux ; (ii) une exacerbation de l'exode rural ; (iii) une réduction du cycle de croissance du mil de 2 à 3 jours à l'horizon 2020 et de 4 à 5 jours à l'horizon 2050 ; (iv) une baisse des rendements des principales cultures céréalières (mil, sorgho et niébé) allant de 4,6 % à 13 % pour le mil; (v) une dégradation des ressources ligneuses ; etc.

2.2.2. Programme de Gestion de la Diversité biologique

Le PNEDD a assigné trois objectifs fondamentaux au programme de gestion de la diversité biologique.

Il s'agit de :

- ✓ assurer la conservation de la diversité biologique ;
- ✓ utiliser durablement la diversité biologique ;
- ✓ Assurer les conditions d'un partage juste et équitable des avantages fournis par la diversité biologique et ses éléments constitutifs.

Ces objectifs sont accompagnés des orientations stratégiques suivantes :

- ✓ améliorer le cadre juridique d'intervention ;
- ✓ maintenir et préserver l'intégrité des écosystèmes naturels et modifiés ;
- ✓ assurer la conservation in-situ et ex-situ;
- ✓ améliorer la connaissance sur les éléments constitutifs de la diversité biologique ;
- ✓ promouvoir les activités économiques liées à la diversité biologique ;
- ✓ promouvoir les modes de gestion de la diversité biologique devant garantir la durabilité, la participation et les intérêts des populations.

Dans le cadre du programme de gestion de la diversité biologique, le Niger a élaboré la Stratégie et son Plan d'Actions en matière de Diversité Biologique (SNPA/DB).

Cette Stratégie et son Plan d'Actions a été adoptée en 2000 et révisée en 2009 pour prendre en compte les nouvelles thématiques de la convention et se conformer à la Stratégie de Développement Rural (SDR).

2.2.2.1 La Stratégie Nationale et Plan d'Actions sur la Diversité Biologique

La stratégie nationale en matière de diversité biologique vise à préserver les multiples fonctions de la diversité biologique et ses éléments pour leur utilisation durable en vue d'améliorer les conditions de vie des ménages.

2.2.2.2. Domaines d'intervention de la stratégie

La stratégie établit également des relations entre les différents secteurs de la société dans une optique de développement durable. A cet effet, vingt deux (22) thèmes sont retenus pour être couverts par cette stratégie. Au niveau de chaque thème, la problématique, les orientations stratégiques et les actions (en cours et nouvelles) sont dégagées.

2.2.2.3. Le plan d'action

La stratégie nationale sur la diversité biologique est accompagnée d'un Plan d'actions pour sa mise en œuvre. Ainsi, le plan d'actions vise à freiner à court terme, la tendance à la déperdition de la diversité biologique et à la dégradation de ses biotopes à travers une gestion participative durable, renforçant les acquis actuels.

De façon spécifique, le plan d'action vise à (i) renforcer la conservation des écosystèmes et des espèces menacées et/ou d'importance marquée, (ii) promouvoir l'utilisation durable des ressources biologiques de valeur connue ou potentielle et (iii) assurer un partage équitable des bénéfices découlant de l'exploitation des ressources biologiques (surtout génétiques). Cent treize (113) actions sont prévues dans le cadre du plan d'action pour un coût global d'environ 691 605 500 000 F CFA.

Pour la mise en œuvre et le suivi évaluation de la stratégie et du plan d'actions, les mécanismes suivants ont été déterminés : les rôles des acteurs (Etat, collectivités territoriales, communautés rurales/locales, Organisations Non Gouvernementales, communauté scientifique, secteur privé et institutions internationales), la mobilisation des

ressources (au niveau national et au niveau international), les systèmes de communication, le renforcement des capacités et la définition des indicateurs.

2.2.2.4. Etat de mise en œuvre

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SNDB/PA, plusieurs activités qui concourent à l'atteinte des objectifs de la Convention ont été réalisées :

- ✓ la révision de la stratégie nationale et de son plan d'action adopté en 2000,
- ✓ la création d'un site web sur la biodiversité et sa mise à jour,
- ✓ le suivi et la mise en œuvre des décisions des conférences des parties, et
- ✓ l'élaboration de rapports nationaux (04) de mise en œuvre de la convention sous l'égide de la commission technique sur la diversité biologique.

Pour la période allant de 2005 à 2007, les ressources financières mobilisées pour le secteur rural dans lequel s'intègre la diversité biologique (agriculture, élevage, forêt, faune et hydraulique) sont estimées à 144.765.411.000 FCFA (*Ministère de l'Economie et des Finances, 2007*).

Au niveau de la société civile, les ressources financières mobilisées pour la période allant de 2004 à 2008 à travers seize (16) projets soumis au Programme de Micro Financement s'élèvent à 588 829 USD soit environ 294 414 500 FCFA (*Ministère de l'Economie et des Finances, 2007*).

2.2.2.5 Rapports nationaux sur la diversité biologique

Conformément à l'article 25 de la Convention, le Niger a élaboré quatre (4) rapports nationaux. Le quatrième rapport qui date de 2009 s'est penché sur :

2.2.2.5.1. Présentation générale de la diversité biologique

Le Niger regorge d'importantes potentialités en matière de diversité biologique comportant les différents écosystèmes essentiellement composés des écosystèmes terrestres et aquatiques naturels ou anthropiques (agro systèmes). Cette diversité comprend, en plus des biotopes, environ **2 274 espèces de plantes et 3200 espèces animales**. Pour chacun des groupes d'espèces animales ou végétales, il est à noter des particularités au plan de la variabilité intra spécifique constituant les ressources génétiques.



2.2.2.5.2. Etat et tendances des éléments de la diversité biologique

L'ensemble des écosystèmes terrestres se trouve être en dégradation, avec une réduction de la superficie couverte et/ou en baisse de la richesse spécifique ou du recouvrement végétal.

De façon générale, les tendances des différents éléments de la diversité biologique sont à la diminution, du fait notamment de la perversion des conditions climatiques (hausse des températures et de l'évapotranspiration, baisse et irrégularité des pluies) et surtout des pressions anthropiques.

Concernant les écosystèmes aquatiques, globalement, on observe une tendance à la baisse des superficies occupées et surtout de la diversité spécifique notamment des espèces animales.

Au plan de la dynamique évolutive des espèces végétales, six (6) espèces (*Prosopis africana*, *Terminalia avicennioides*, *Bombax costatum*, *Celtis integrifolia*, *Diospyros mespiliformis*, *Hyphaene thebaica*) étaient menacées en 1998 du fait de l'importance de l'exploitation par l'homme, combinée aux pressions des facteurs climatiques.

Concernant, les espèces animales domestiques, l'élevage compte un effectif du cheptel estimé à près de 31 039 041 têtes (toutes espèces confondues sans la volaille) dont 36,2% de caprins, 29,6% d'ovins, 23,6% de bovins, 4,7% d'asins, 5% de camelins et 0,7% d'équins (MDA/MRA, 2007).

De nos jours, on observe la disparition ou la raréfaction de certaines races animales locales comme le mouton Koundoum, la vache Kouri, certaines races de cheval ou de chien utilisé pour la chasse ou le gardiennage. Aussi, les introductions incontrôlées des espèces animales seraient source de métissage et de pollution génétique dont les effets ne sont malheureusement pas encore maîtrisés.

Les espèces animales sauvages très diversifiées, représentent plus de 95% des 3200 espèces animales (SNPA/DB, 1998).

2.2.2.5.3. Causes des principales menaces sur la diversité biologique

Les causes des principales menaces sont multiformes et multiples. Elles incluent non seulement les changements et variabilité climatiques à travers la disparition des habitats naturels, mais aussi les actions anthropiques.

2.2.2.5.4. Incidences des changements des éléments de la diversité biologique

Les populations du Niger, particulièrement rurales, assurent leur bien-être essentiellement par l'exploitation de la diversité biologique à travers l'alimentation, les médicaments, la construction, les combustibles, les matériaux d'œuvre, etc.

Ainsi, la détérioration de la biodiversité prive les communautés de tous ces avantages et affectent négativement leurs activités particulièrement pour ce qui concerne les espèces végétales.

A titre d'exemple, l'accessibilité à divers produits de cueillette ou de chasse se trouve de nos jours, fortement réduite, particulièrement dans les domaines non protégés de l'Etat. Et cela a une grande conséquence au plan de la génération des revenus et surtout au plan alimentaire et nutritionnel. L'accessibilité à d'autres produits issus des espèces et utilisés comme médicaments échappent également aux populations. Quant aux écosystèmes naturels, c'est leur fonction écologique qui manque de façon générale à toutes les populations.

2.2.2.5.5. Leçons tirées

- ✓ début de prise de conscience des populations de l'importance socio-économique de la diversité biologique ;
- ✓ intérêt de plus en plus accru pour la recherche, la formation scientifique et technique en matière de diversité biologique ;
- ✓ développement de synergie des actions de mise en œuvre avec les stratégies des autres Accords Environnementaux Multilatéraux ; et
- ✓ faible mobilisation des ressources.

2.2.3. Programme Energie et Développement Durable

2.2.3.1. La Stratégie Nationale et plan d'Actions sur les Energies Renouvelables

La Stratégie Nationale sur les Energies Renouvelables a été adoptée suivant le décret N° 2004-031-du 30 Janvier 2004, pour aider le Niger à atteindre ses objectifs énergétiques.

Révisée en 2009 par le Ministère des Mines et de l'Energie, la Stratégie sur les Energies Renouvelables et son plan d'Actions, prennent en compte de nouvelles thématiques émergentes sur le plan international à savoir les biocarburants, les déchets et les changements climatiques.



2.2.3.1.1. Objectif :

Améliorer la contribution des énergies renouvelables au bilan énergétique national en portant sa part de 0.1 a à 10 % à l'horizon 2020

2.2.3.1.2. Les axes stratégiques d'intervention et d'atteinte des objectifs

Axe1 : préserver l'environnement

- ✓ valoriser les ressources naturelles ;
- ✓ lutter contre la désertification et les changements climatiques ;
- ✓ réduire la pression sur les ressources en bois énergie.

Axe2 : promouvoir l'électrification rurale par des systèmes à énergies renouvelables

- ✓ favoriser l'accès aux différentes technologies à énergies renouvelables ;
- ✓ développer des Activités Génératrices des Revenus.

Axe3: Renforcer les capacités de tous les acteurs

- ✓ élaborer et mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités ;
- ✓ entreprendre des actions d'information/sensibilisation ;
- ✓ favoriser la recherche.

2.2.3.2. Le plan d'actions

Il a été décliné en sept (07) grands programmes prioritaires :

- ✓ Programme national de biogaz domestique avec un coût de 15 300 000 000 CFA ;
- ✓ Programme de biocarburant avec un coût de 25 900 000 000 CFA ;
- ✓ Programme électrification rurale solaire avec un coût de 61 000 000 000 CFA ;
- ✓ Programme éolienne avec un coût de 10 680 000 000 CFA ;
- ✓ Programme solaire thermique avec un coût de 53 105 000 000 CFA ;
- ✓ Programme national de valorisation des déchets urbains avec un coût de 16 000 000 000 CFA ;
- ✓ Programme de renforcement des capacités.

Au niveau de chaque programme ; des objectifs globaux et spécifiques ainsi que des résultats attendus et des activités à conduire ont été définis.



2.2.3.3. Etat de mise en œuvre

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, des projets et programmes ont été élaborés et /ou exécutés. Ce sont entre autres :

- ✓ Programme de Référence pour l'Accès aux Services Energétiques (PRASE) ;
- ✓ Projet d'Accès aux Services Energétiques (PASE) ;
- ✓ Projet Systèmes d'Informations Energétiques (SIE-Niger) ;
- ✓ Projet Réduction des Emissions des GES ;
- ✓ Plates Formes Multifonctionnelles ;
- ✓ Programme Régional Solaire 1 et 2 ;
- ✓ Projet Carbonisation du charbon minéral ;
- ✓ Création de la Société Nationale de Carbonisation du Charbon (SNCC) ;
- ✓ Programme National Gaz Butane Electricité ;
- ✓ Programme Spécial du Président de la République (volet électrification rurale).

2.2.4 Programme Environnement Urbain et Cadre de vie

2.2.4.1. Stratégie et plan d'actions sur l'Environnement urbain et le cadre de vie

La stratégie environnement urbain et cadre de vie a été adoptée en septembre 2001.

Elle vise les objectifs suivants :

- ✓ assurer une meilleure maîtrise de la croissance urbaine ;
- ✓ améliorer le cadre de vie des populations urbaines ;
- ✓ favoriser un réel changement de mentalité et d'attitude en faveur d'une meilleure utilisation des infrastructures urbaines et d'une gestion rationnelle de l'environnement urbain ;
- ✓ servir d'instrument de mobilisation de toutes les ressources, particulièrement au plan national ;
- ✓ constituer un pôle d'échange d'informations et d'expériences.

2.2.4.2. Plan d'action

Les principes d'intervention proposés par la stratégie de gestion de l'environnement urbain sont :

- ✓ gestion des déchets solides ;
- ✓ assainissement des eaux usées et des excréta ;



- ✓ maîtrise des eaux pluviales ;
- ✓ maîtrise environnementale des espaces non bâtis ;

2.2.4.3. Etat de mise en œuvre

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie, un certain nombre d'activités sont menées dont entre autres :

- ✓ l'élaboration du schéma directeur d'assainissement de la ville de Niamey avec l'appui du Japon ;
- ✓ des actions pilotes dans le cadre du Projet Sectoriel Eau (construction, réhabilitation, assainissement);
- ✓ la construction d'une station d'épuration à Niamey, située à l'un des exutoires dans le Gounti Yéna, en expérimentant un procédé nouveau pour le Niger à savoir l'UASB ou « Upflow Anaerobic Sludge Banket » par la Coopération Japonaise;
- ✓ la formation au recyclage des sachets plastiques destinée à la société civile nigérienne en vue de renforcer ses capacités ;
- ✓ la réalisation des opérations pilotes de collecte des ordures ménagères et déchets liquides par des ONG et des GIE ;
- ✓ l'élaboration de deux études sur (i) la prospective et la faisabilité de l'implantation d'un projet de gestion des déchets solides ménagers à Niamey et (ii) d'une Etude de faisabilité sur la gestion des déchets solides dans les villes de Niamey et Maradi.

Les difficultés inhérentes à la mise en œuvre de cette Stratégie sont liées à la faible mobilisation des ressources financières qui n'a pas permis de réaliser toutes les actions du plan d'Actions.

2.2.5. Programme Hydraulique National Eau et Développement Durable

Le Programme Hydraulique National-Eau et Développement Durable (PHN-EDD), tient lieu de programme Eau et Développement Durable.

Ainsi, la politique et les stratégies sectorielles en matière d'eau et d'assainissement au Niger adoptées en 2000 par le Gouvernement, sont consacrées par un programme à moyen terme dont les axes prioritaires sont les suivants :

- ✓ la connaissance des ressources en eau en vue de leur gestion, de leur protection et de la sauvegarde du milieu ;



- ✓ la satisfaction des besoins en eau des populations, l'amélioration de la situation sanitaire et de la prévention des nuisances liées à l'eau ;
- ✓ l'appui aux secteurs de production : hydraulique pastoral, cultures pluviales, hydraulique agricole, pêche et pisciculture, industrie et mines, eau et électricité, navigation, etc. ;
- ✓ l'adaptation du cadre institutionnel et juridique.

2.2.5.1. Objectifs du PHN-EDD

- ✓ la connaissance des ressources en eau en vue de leur gestion, de leur protection et de la sauvegarde du milieu ;
- ✓ assurer la couverture des besoins en eau ;
- ✓ assurer l'appui aux secteurs de production ;
- ✓ adapter le cadre institutionnel et juridique ;
- ✓ améliorer l'efficacité de l'eau et son recyclage ;
- ✓ harmoniser la gestion intégrée des eaux partagées dans un cadre de coopération sous- régionale.

2.2.5.2. Les objectifs spécifiques

- ✓ élaborer les schémas directeurs des chefs lieu des départements ;
- ✓ élaborer les plans d'assainissement des autres agglomérations selon l'acuité des besoins ;
- ✓ définir les besoins en matière d'assainissement de toutes les agglomérations et exécuter les programmes de réalisation correspondants ;
- ✓ adopter des mesures incitatives au profit des établissements polluants pour un recyclage des eaux usées et le choix des technologies appropriées pour l'épuration des effluents ainsi que la réalisation de nouvelles unités industrielles répondant aux critères de protection de l'environnement ;
- ✓ créer en chaque citoyen les réflexes d'évoluer dans un environnement sain ;
- ✓ concevoir des mécanismes et procédés appropriés de valorisation des certaines catégorie de déchets.

2.2.5.3. Plan d'action

Le plan d'action s'articule autour des actions prioritaires suivantes :

- ✓ la réalisation de stations hydrologiques ;
- ✓ la création d'un laboratoire national ;



- ✓ la confection des modèles de gestion et de prévision pour les écoulements de surface et souterrains ;
- ✓ le rehaussement du taux de couverture en eau en milieu urbain et rural ;
- ✓ l'appui aux secteurs de production ;
- ✓ l'adaptation du cadre institutionnel et juridique.

2.2.5.4. Mise en œuvre

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan, plusieurs actions ont été réalisées dont entre autres :

- ✓ le projet sectoriel eau / IDA/Banque Mondiale ;
- ✓ le programme hydraulique villageoise Zinder Diffa/coopération Danoise;
- ✓ le programme régional solaire 1 et 2 / Union Européenne ;
- ✓ le programme hydraulique villageoise Dosso/ Coopération Belge ;
- ✓ l'adoption de l'ordonnance N°2010-09 du 1er avril 2010 portant code de l'eau au Niger.

2.2.6 Programme d'Action National de Lutte contre la Désertification et de Gestion des Ressources Naturelles

Le PAN-LCD/GRN a été adopté par le Gouvernement en décembre 2000. Il vise les objectifs suivants :

- ✓ identifier les facteurs qui contribuent à la désertification et les mesures concrètes à prendre pour lutter contre celle-ci et atténuer les effets de la sécheresse ;
- ✓ créer les conditions favorables à l'amélioration de la sécurité alimentaire, à la solution de la crise de l'énergie domestique, au développement économique des populations, et leur responsabilisation dans la gestion des ressources naturelles.

Pour atteindre ces objectifs généraux, le PAN/LCD-GRN se fixe les objectifs spécifiques suivants :

- ✓ analyser et suivre les facteurs qui contribuent à la sécheresse et à la désertification ;
- ✓ promouvoir une gestion durable des ressources naturelles des terroirs (organiser, former et faire participer les populations à la gestion durable des ressources naturelles) ;
- ✓ améliorer la production et les conditions de vie des communautés rurales à travers notamment l'adoption des itinéraires techniques plus appropriés ;



- ✓ assurer un financement adéquat des activités prévues dans les différents sous-programmes.

2.2.6.1. Les sous-programmes prioritaires de PAN/LCD/GRN

L'analyse des facteurs contribuant à la désertification et à la dégradation des ressources naturelles ainsi que, des axes prioritaires d'intervention retenus dans le plan d'action a permis d'identifier 5 sous-programmes prioritaires :

Il s'agit :

- ✓ Sous-programme de conservation et restauration des terres dégradées et de maîtrise des eaux ;
- ✓ Sous-programme de lutte contre l'ensablement des terres;
- ✓ Sous-programme de foresterie communautaire et de gestion des ressources naturelles ;
- ✓ Sous-programme de renforcement des capacités des services d'observation et de suivi de la désertification et de la sécheresse ;
- ✓ Sous-programme de suivi-évaluation de la LCD/GRN.

2.2.6.2. Etat de mise en œuvre

L'estimation des coûts relatifs à la mise en œuvre de ces sous-programmes est de l'ordre de 241 milliards de francs CFA, devant provenir des populations, de l'Etat, de la société civile et des partenaires au développement.

Des actions concrètes de terrain ont été entreprises, dont entre autres :

- ✓ l'élaboration du document d'Appui au PNEDD (DAP/PNEDD), pour la mise en œuvre du PAN/LCD-GRN et du Programme Eau et Développement Durable avec l'appui du PNUD en juin 1999 ;
- ✓ la mise en œuvre du "projet d'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre du PAN/LCD-GRN 1999 - 2000" avec l'appui du FIDA en mars 2000 ;
- ✓ le Projet Corps de jeunes pour la réhabilitation des terres et de l'environnement au Niger ;
- ✓ le Projet de Renforcement Institutionnel de mise en œuvre du PAN-LCD/GRN (PRIPAN) ;

- ✓ le Fonds Italie-CILSS de Lutte Contre la Désertification pour la Réduction de la Pauvreté au Sahel (ZARESE) ;
- ✓ Le Projet de Lutte Contre l'Ensablement des Cuvettes Oasiennes ;
- ✓ Le Projet de Lutte Contre l'Ensablement du Fleuve Niger.



Tableau 1 : Les sous-programmes prioritaires de PAN/LCD/GRN

Priorités	Sous programmes	Objectifs	Résultats attendus
Gestion des ressources naturelles et mode de production	Conservation et restauration des terres dégradées et maîtrise des eaux	Restaurer le capital productif en vue de l'amélioration des productions agro-sylvo-pastorales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le capital productif est restauré. ✓ les rendements des productions agro-sylvo-pastorales sont accrus. ✓ Les eaux de surface sont utilisées pour les productions agrosylvopastorales. ✓ Les systèmes de production sont améliorés.
	Lutte contre l'ensablement des terres;	Sécuriser les productions agro-sylvo-pastorales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les rendements des terres et cuvettes sont améliorés. ✓ Les infrastructures socio-économiques sont sécurisées.
	Foresterie communautaire et gestion des ressources naturelles	<p>Améliorer l'Environnement et la production, accroître les revenus des populations et satisfaire les besoins alimentaires.</p> <p>Gérer de manière durable les ressources naturelles</p> <p>Améliorer la productivité agricole et accroître les disponibilités fourragères</p> <p>Gérer de manière durable les ressources forestières et améliorer les revenus des populations</p> <p>Préserver et sauvegarder l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La production piscicole est accrue de plus de 50%. ✓ Les plans d'eau à vocation piscicole sont restaurés. ✓ Les ressources naturelles sont gérées rationnellement dans les productions agro-sylvo-pastorales. ✓ La fertilité des sols est gérée par des plantations agroforestières. ✓ les rendements sont accrus grâce aux plantations des brise-vents et haies vives. ✓ Les revenus agricoles sont améliorés. ✓ Des plans d'aménagement sont élaborés pour les massifs forestiers exploitables. ✓ des marchés ruraux sont créés et exploités. ✓ les populations riveraines des massifs bénéficient des revenus de leurs forêts. ✓ Les écosystèmes sont préservés des effets néfastes des feux de brousse. ✓ Les ressources pastorales et fauniques sont sécurisées.

Priorités	Sous programmes	Objectifs	Résultats attendus
Lutte contre les effets des aléas climatiques et contraintes environnementales, mise en place des mécanismes d'appui à la lutte contre la désertification et de gestion des ressources naturelles	Renforcement des capacités des services d'observation et de suivi de la désertification et de la sécheresse	Atténuer les effets de la sécheresse et de la désertification à travers le renforcement des services concernés Renforcer les capacités locales et promouvoir le partenariat pour la LCD/GRN	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les dispositifs d'observation et de suivi de la sécheresse et de la désertification sont renforcés. ✓ Les recommandations des services sont prises en compte et appliqués. ✓ Le SID est mis en place et opérationnel. ✓ La population civile est informée de tous les aspects de la désertification. ✓ La jeunesse et les femmes participent activement aux activités de lutte contre la désertification.
Suivi-évaluation (S&E) de la LCD-GRN	Définition des Indicateurs de S&E Système national de S&E	Définir des indicateurs physiques, biologiques, socio-économiques et culturels pertinents, en matière de LCD/GRN-AES Elaborer un système national de S&E	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les capacités aux niveaux national et local en matière de S&E sont renforcées. ✓ Des indicateurs bio-géophysiques pertinents, parmi lesquels : l'érosion hydrique, éolienne, la dégradation du couvert végétal, l'utilisation des parcours, les implantations humaines, sont utilisés pour le suivi de la désertification. ✓ Des indicateurs pertinents de S&E de la mise en œuvre du PAN/LCD-GRN sont élaborés selon les dispositions retenues par la CoP2 de la CCD. ✓ Un système national de S&E basé sur des indicateurs globaux de la désertification est mis en place.

Tableau 2 : Actions urgentes

Orientations stratégiques/Actions prioritaires	Actions urgentes possibles	Localisations (*) = toutes les régions
Restauration du capital productif	✓ Fixation des dunes	*
	✓ Lutte contre l'ensablement de l'ensemble des cours et plans d'eau y compris le fleuve	*
	✓ Traitement des koris/bassins versants	
	✓ Récupération des terres dégradées (Zaï, demi-lunes, diguettes, etc....)	*
	✓ Mise en défens, lutte contre les feux de brousse	*
Réalisation d'infrastructures de desserte et de conservation des produits agro-sylvo-pastoraux	✓ Aménagement des aires de pâturages/délimitation des couloirs de passage	*
	✓ Lutte contre les plantes envahissantes (<i>Sida Cordifolia</i> , <i>Jacinthe d'eau</i> , <i>Pestia stratoïdes</i>)	
	✓ Vulgarisation des techniques de conservation et de gestion des sols et de l'eau ;	*
	✓ Création/amélioration du potentiel sylvicole ;	
	✓ Amélioration de la connaissance des ressources	
	✓ Repérage et Protection de la régénération naturelle	*
Amélioration des conditions de vie et de travail des femmes	✓ Création de petites retenues d'eau et aménagement des mares à des fins d'exploitation agro-sylvo-pastorale,	*
	✓ Réhabilitation des pratiques traditionnelles de plantation d'arbres à l'occasion de certaines manifestations socio-culturelles;	*

Orientations stratégiques/Actions prioritaires	Actions urgentes possibles	Localisations (*) = toutes les régions
en milieu rural	✓ Réalisation des pistes de desserte pour désenclaver les zones de production et favoriser les échanges inter et intra-régionaux	*
	✓ Construction des infrastructures de conservation et de stockage des produits à partir des matériaux locaux et de l'expertise locale.	*
	✓ Appui au développement des petites unités (artisanales et semi-artisanales) de transformation agroalimentaire	*
	✓ Protection de la RN1 contre l'ensablement	*
	✓ Création des activités génératrices de revenus (embouche bovine, crédit pour le petit commerce, cultures de contre-saison, aviculture, etc.)	
	✓ Acquisition d'équipements d'allègement des tâches domestiques (moulins à grains, décortiqueuses, moyens d'exhaure plus performants)	

2.2.6.3. Quatrième Rapport National de mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification

Le Niger, depuis la signature et la ratification de la Convention des Nations Unies sur la Désertification (CCD), élabore et soumet régulièrement, ses rapports nationaux. Le 4^{ème} rapport national de mise en œuvre de CCD, a été élaboré, conformément aux décisions 10, 11 et 12 relatives au Fonds pour l'Environnement Mondial, au Comité Chargé de l'Examen de la Mise en Œuvre de la CCD (CRIC) et aux lignes directrices du rapportage.

L'élaboration de ce rapport national a été faite en ligne sur le site web du nouveau système d'Examen des Performances et d'Evaluation de la mise en œuvre de la Convention, dénommée « PRAIS » basé sur les indicateurs de performance, les flux financiers et les bonnes pratiques.

Ce rapport a été validé par l'ensemble des acteurs composés par les ministères techniques de l'Etat, la société civile (ONG et Associations de Développement), les institutions de recherches et de formations.

Il présente treize indicateurs de résultats qui permettent d'évaluer les progrès réalisés par rapport aux cinq objectifs opérationnels de la stratégie décennale de la Convention, conformément à la décision 3/COP.8. L'année 2008 (première année de la stratégie) a servi d'année de référence.

Ces indicateurs sont les suivants :

Résultats	Indicateurs	Intitulé de l'indicateur
1.1	CONS-O-1	Nombre et importance des activités d'information organisées sur le thème de la DDTS et des synergies entre la DDTS et le changement climatique et la biodiversité, et évaluation du public touché par le média abordant la DDTS et ses synergies.
1.3	CONS-O-3	Nombre d'OSC et d'institutions scientifiques et technologiques participant aux processus liés à la convention.
	CONS-O-4	Nombre et type d'initiatives de lutte contre la DDTS mises en place par les OSC et les institutions scientifiques et technologiques dans le domaine de l'éducation.
2.1 2.2 2.3	CONS-O-5	Nombre de pays touchés parties, d'entités sous-régionales et régionales touchées ayant finalisé la formulation/révision des PAN/PASR/PAR alignés à la Stratégie, prenant en compte les informations biophysiques et socio-économiques, les programmes et politiques nationales, et l'intégration aux cadres d'investissement.

Résultats	Indicateurs	Intitulé de l'indicateur
2.5	CONS-O-7	Nombre d'initiatives de planification/programmation synergique des trois Conventions de Rio, ou de mécanismes de mise en œuvre conjointe, à tous les niveaux.
3.1	CONS-O-8	Nombre de pays touchés parties, d'entités sous-régionales et régionales touchées ayant établi et soutenu un système national/sous-régional/régional de suivi de la DDTS.
3.2	CONS-O-9	Nombre de pays touchés parties, d'entités sous-régionales et régionales touchées soumettant des rapports à la Convention conformément aux directives en ce qui concerne les indicateurs.
3.3 3.4	CONS-O-10	Nombre de PAN/PASR/PAR révisés reflétant la connaissance des facteurs déterminants de la DDTS et de leurs interactions, et de l'interaction de la DDTS avec le changement climatique et la biodiversité.
3.5	CONS-O-11	Type, nombre et utilisateurs des systèmes de partage des connaissances sur la DDTS à l'échelle mondiale, régionale, sous-régionale et nationale détaillés sur le site Web de la Convention.
4.1 4.2	CONS-O-13	Nombre de pays, d'entités sous-régionales et régionales engagés dans l'établissement de capacités visant à lutter contre la DDTS dans le cadre de l'auto-évaluation nationale des capacités ou d'autres méthodologies et instruments.
5.1	CONS-O-14	Nombre de pays touchés parties, d'entités sous-régionales et régionales touchées dont les cadres d'investissement, établis conformément à la SFI définie par le mécanisme mondial, ou d'autres stratégies de financement intégrées, facilitent la mobilisation de ressources nationales, bilatérales et multilatérales en matière de lutte contre la désertification et la dégradation des terres.
5.2	CONS-O-16	Degré d'adéquation, d'à-propos de prévisibilité des ressources financières mises à disposition par les pays touchés parties en matière de lutte contre la DDTS.
5.3	CONS-O-17	Nombre de propositions de projets sur la DDTS soumises et acceptées pour financement par les institutions financières internationales, instruments et fonds internationaux, y compris le FEM.
5.5	CONS-O-18	Montant des ressources financières et type de mesures d'incitations ayant offert un accès à la technologie par les pays touchés parties.

III. ACTIVITES TRANSVERSALES AUX TROIS CONVENTIONS

3.1 Stratégie Nationale et Plan d'Actions en matière de renforcement des capacités pour gérer l'Environnement Nationale et mondial

Le Fonds pour l'Environnement Mondial a lancé une initiative qui a pour objectif de donner aux pays parties en développement, la possibilité de déterminer leurs besoins et priorités en matière de renforcement des capacités nécessaires à la protection de l'environnement mondial, en tenant compte des trois conventions post-Rio ainsi que des autres Accords Environnementaux Multilatéraux.

C'est dans ce cadre que le Niger a élaboré la Stratégie Nationale de Renforcement des Capacités pour gérer l'Environnement National et Mondial et son plan d'Actions.

3.1.1. Objectifs de la stratégie

Cette stratégie a pour objectif global, de contribuer au renforcement des capacités nationales dans la gestion durable de l'environnement en renforçant les mécanismes de gouvernance et la mise en œuvre des conventions.

De manière spécifique, elle vise les objectifs suivants :

- ✓ améliorer les cadres institutionnel et juridique de la gestion de l'environnement au Niger ;
- ✓ renforcer les capacités des institutions publiques et organisations de la société civile impliquées dans la mise en œuvre des conventions post Rio et autres AEM ;
- ✓ créer les conditions favorables à la mobilisation des ressources.

Après avoir fait ressortir les besoins en renforcement des capacités tant thématiques que transversaux, la stratégie a proposé des actions de renforcement des capacités à court, moyen et long termes tant au niveau individuel, institutionnel que systémique.

Les résultats attendus du plan d'actions de la Stratégie sont :

- ✓ les services techniques, les institutions de formation et de recherche, les ONG/AD et le secteur privé, sont compétents en approches et techniques de gestion durable des ressources naturelles;

- ✓ les cadres institutionnels, juridiques, de coordination et de concertation sont fonctionnels;
- ✓ les collectivités locales disposent d'outils adaptés de planification et de gestion décentralisées de l'environnement;
- ✓ les meilleures pratiques coutumières et/ou les pratiques locales sont valorisées et prises en compte dans la réglementation et la gestion durable des ressources naturelles;
- ✓ les principaux acteurs disposent des ressources (expertises financières et matérielles) nécessaires à la gestion durable de l'environnement ;
- ✓ le niveau de transfert de technologies relatives à la gestion de l'environnement (MDP, SIG, laboratoire d'analyse, etc.) est accru;
- ✓ les acteurs maîtrisent les approches, les méthodes et les techniques de négociation pour la mobilisation des ressources;
- ✓ les acteurs sont informés et sensibilisés sur les conventions Post Rio;
- ✓ un mécanisme consensuel et fédérateur de suivi évaluation des interventions en matière d'environnement est mis en place et est opérationnel;
- ✓ les structures détentrices de données environnementales disposent des données fiables et bien archivées.

3.1.2. Etat de mise en œuvre

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, plusieurs actions de renforcement de capacité ont été menées dont entre autres :

- ✓ des ateliers de formation sur le MDP ;
- ✓ des ateliers nationaux et régionaux sur les changements climatiques, diversité biologique et lutte contre la désertification ;
- ✓ des ateliers d'échanges avec différents acteurs et partenaires sur la mise en œuvre de la stratégie.

3.2. Fonds National pour l'Environnement

Dans le cadre du financement du PNEDD, il a été institué à travers la loi 98/56 du 29 décembre 1998, un fonds dénommé « Fonds National de l'Environnement » ayant pour objet le financement de la politique nationale de l'environnement.



3.2.1. Objectifs du Fonds

L'objectif global du Fonds est de contribuer de façon significative à la mobilisation régulière et durable des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du PNEDD.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- ✓ veiller aux principes fondamentaux de partenariat et de participation active dans toutes les actions du Fonds ;
- ✓ contribuer au développement de la conscience environnementale au sein de la population afin de promouvoir les conditions d'adhésion des intéressés à tout projet, gage de sa pérennisation ;
- ✓ appuyer le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des organisations de base, des associations des femmes et des jeunes dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et le suivi des activités identifiées par elles et pour leur bénéfice dans le domaine de l'environnement ;
- ✓ promouvoir un intérêt populaire et susciter des contributions volontaires et spontanées (en espèces ou nature) au niveau national et international pour entreprendre, appuyer les activités de préservation de l'environnement et de gestion durable des ressources naturelles.

3.2.2. Objectifs opérationnels

- ✓ identifier et inventorier toutes les sources de financement nationales disponibles et à créer, et proposer toute politique et actions indispensables à leur mobilisation ;
- ✓ identifier et inventorier toutes les sources de financement extérieures possibles ;
- ✓ identifier et proposer toutes stratégies nécessaires à la mobilisation effective de ces ressources ;
- ✓ financer dans la mesure de ses disponibilités et conformément aux principes de son Manuel de Procédures, tout projet rentrant dans le cadre de son objet ;
- ✓ aider à la sensibilisation, à l'éducation et à l'information du public notamment les populations bénéficiaires, les collectivités, la société civile et les partenaires techniques et financier.

3.2.3. Etat de mise en œuvre

Le processus de mise en place n'étant pas achevé, **ce fonds n'a jamais été opérationnel.**



3.3. Rapport sur l'Etat de l'Environnement au Niger

L'élaboration d'un rapport annuel sur l'état de l'environnement est assignée au CNEDD, conformément à l'article 7 du décret 2000-272 du 4 août 2000. Le rapport sur l'état de l'Environnement, outil d'aide à la décision, met l'accent sur la collecte et l'analyse des informations des problèmes environnementaux, dans l'espoir de répondre au principe fondamental du développement durable. Trois rapports nationaux ont été produits **en 2003, 2005 et 2009**.

Le troisième rapport sur l'état de l'environnement confirme que le Niger possède d'immenses richesses naturelles, une diversité faunique et floristique et des écosystèmes d'importance particulière. Toutefois, ce potentiel est soumis à plusieurs problèmes dont les principaux sont :

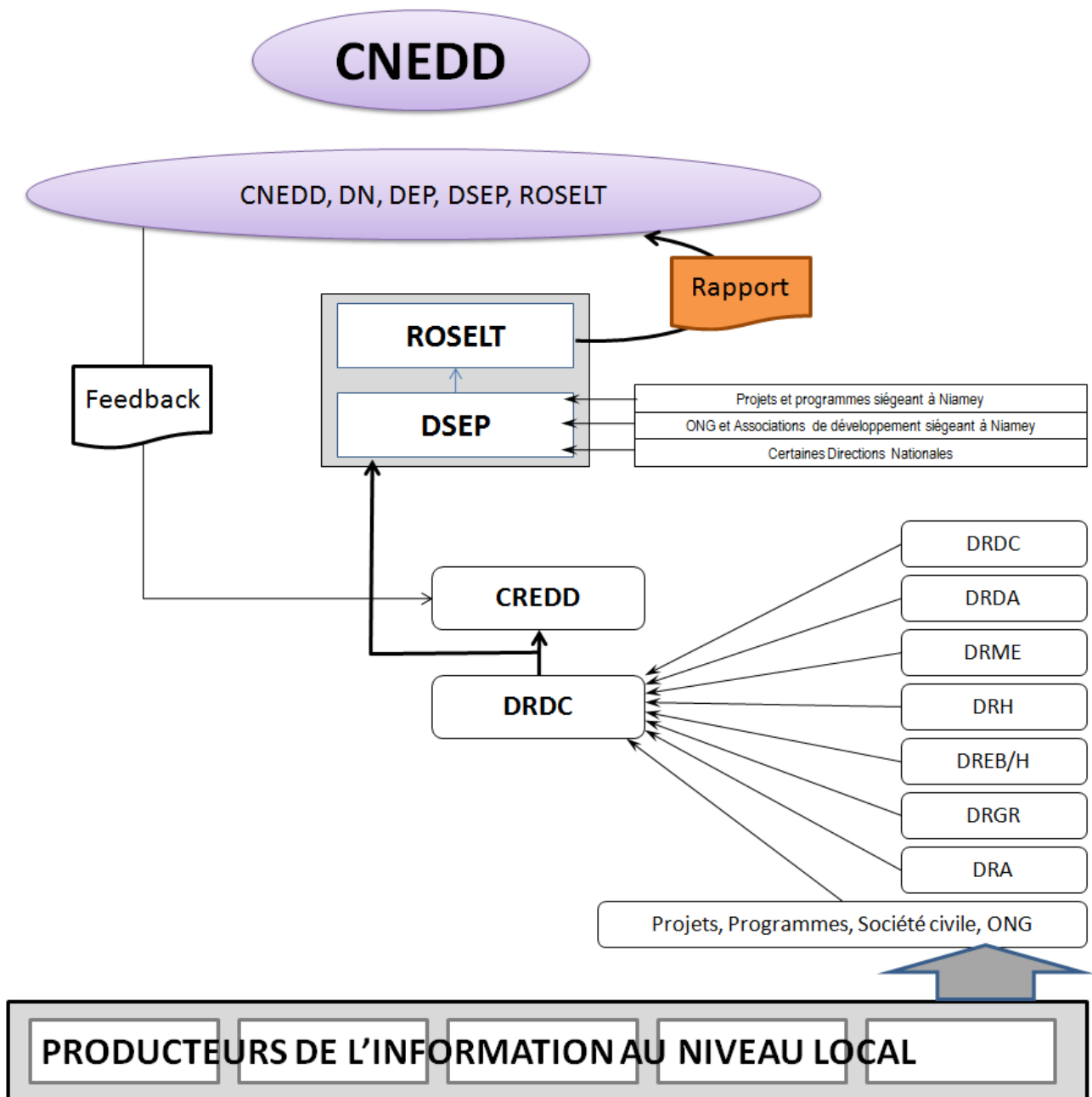
- ✓ la désertification et la dégradation des terres ;
- ✓ la dégradation du couvert végétal, plus de 400.000ha disparaissent chaque année (CCD, 2004) ;
- ✓ l'augmentation des déchets en milieu urbain ;
- ✓ l'ensablement et la détérioration des cours et points d'eau ;
- ✓ la pression sur les aires protégées ;
- ✓ l'augmentation des émissions des gaz à effet de serre ;
- ✓ l'augmentation du déficit hydrique avec apparition de signes de pénurie ;
- ✓ l'augmentation des polluants organiques persistants ;
- ✓ l'invasion des cours d'eau par les espèces envahissantes exotiques. ;
- ✓ la réduction des zones de pêche ;
- ✓ l'acidification et l'eutrophisation des écosystèmes agricoles. ;
- ✓ l'accroissement de la pollution de l'air et plus particulièrement en milieu urbain ;
- ✓ la dégradation de la qualité de l'eau ;
- ✓ l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles ;

Dans la perspective de mieux apprécier les progrès réalisés, le troisième rapport recommande entre autres un meilleur archivage des données relativement au secteur de l'environnement.

3.4 Dispositif suivi-évaluation du PNEDD

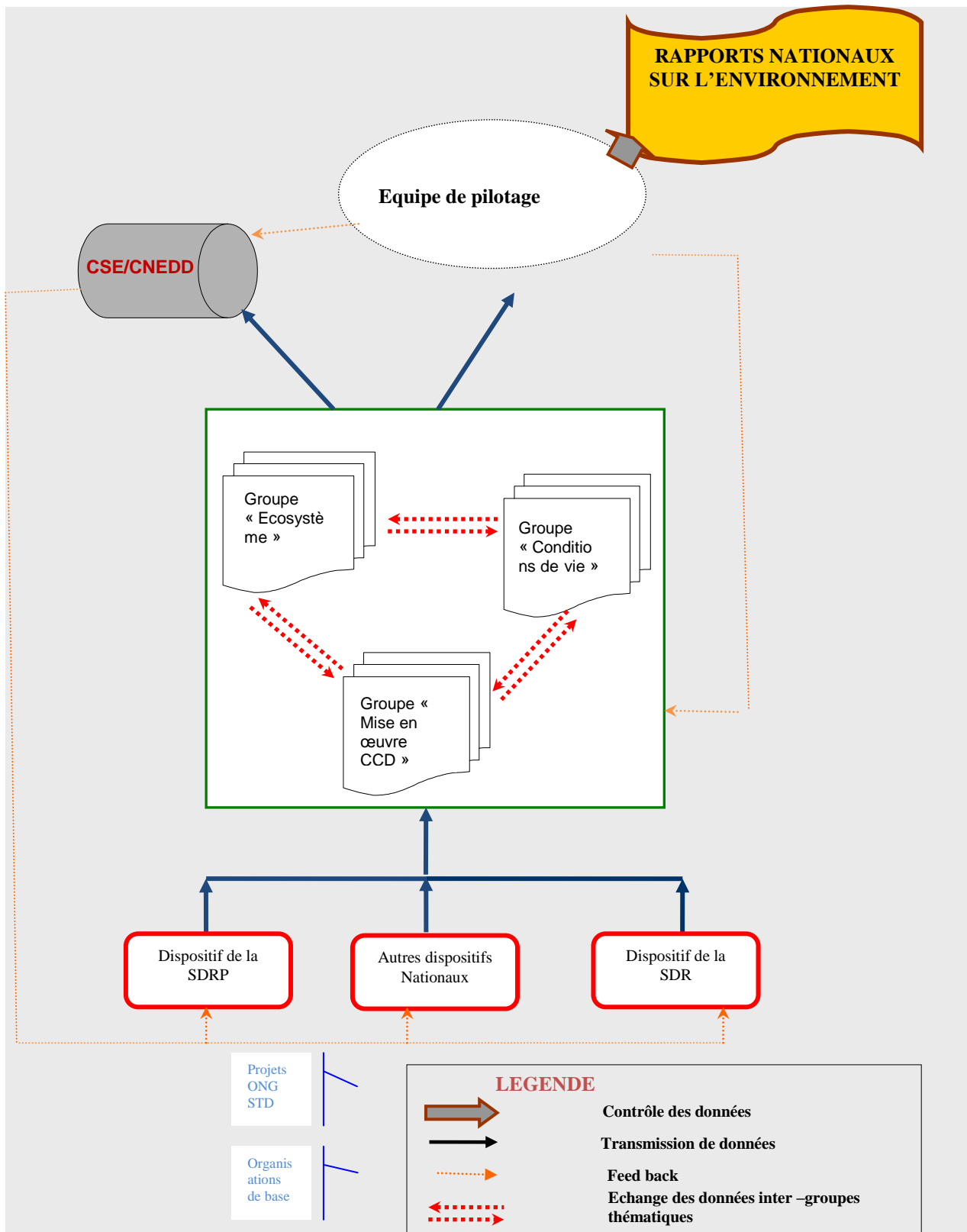
Le Secrétariat Exécutif du CNEDD dispose d'un dispositif de suivi évaluation de mise en œuvre des programmes du PNEDD. Ce dispositif est schématisé ci-après :





Plusieurs difficultés ont été rencontrées dans l'opérationnalisation de ce dispositif national de suivi –évaluation dont entre autres la disponibilité des données, la circulation de l'information, le manque de moyens. Eu égard à l'adoption de nouveaux cadres fédérateurs, en l'occurrence la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté et la Stratégie de Développement Rural ainsi que la nécessité d'aligner les indicateurs de suivi avec la Stratégie Décennale de la Convention lutte Contre la Désertification, le SE/CNEDD, en 2009, a orienté la réflexion vers l'actualisation de ce dispositif.

L'analyse diagnostique sur les difficultés d'opérationnalisation du dispositif de Suivi Evaluation/Rapportage du SE/CNEDD a abouti à la proposition d'un dispositif plus léger capitalisant les acquis des autres cadres. Il est ainsi schématisé :



la
lu
le
D
in
et
es
le
a

- ✓ une SNDD devrait faire l'objet d'une volonté politique forte et au plus haut niveau lui donnant une légitimité et une capacité de mobilisation des différents acteurs concernés par les questions du développement durable;
- ✓ les documents stratégiques existants (PNEDD, SDRP, SDR) contiennent déjà des éléments importants pour mener des politiques de développement durable. Il reste cependant souhaitable de prévoir un document Stratégique fédérateur intégrant les logiques transversales d'un développement durable ;
- ✓ l'élaboration et le suivi de la SNDD devraient s'appuyer sur une large participation et une appropriation du développement durable par l'ensemble des acteurs ;
- ✓ la valorisation des dimensions régionales et sous régionales devrait permettre le partage d'expériences et la coordination de certaines politiques ;
- ✓ la SNDD devrait être le cadre général qui assure la cohérence avec en premier lieu la SDRP, y compris la Politique nationale en matière d'environnement, la SDR, la déclaration de politique énergétique, la stratégie nationale des énergies renouvelables, la stratégie nationale sur les énergies domestiques, et des éléments stratégiques sur l'exploitation des ressources naturelles et les autres politiques et stratégies nationales ;
- ✓ la SNDD devrait être déclinée dans les différents secteurs économiques clés de façon à faire évoluer les modes de consommation et de production ;
- ✓ les ressources financières et les mécanismes de financement doivent contribuer davantage à la durabilité ;
- ✓ la capacité des acteurs clés devrait être renforcée par la sensibilisation et la formation ;
- ✓ des outils d'évaluation d'une progression vers un développement durable, comme les indicateurs de développement humain (IDH), la gestion des services tirés des écosystèmes ou l'évaluation environnementale stratégique, ou encore l'empreinte écologique et/ou carbone, pourraient être utilisés ;
- ✓ des dispositifs et mécanismes de suivi et d'évaluation des progrès en termes de développement durable, pourraient être élaborés en s'appuyant sur les mécanismes existants. Il s'agit de porter une attention particulière à évaluer les synergies et les transversalités thématiques nourrissant un développement durable ;
- ✓ il serait intéressant de prévoir des indicateurs permettant d'intervenir à trois niveaux : (i) le suivi des progrès du pays dans une perspective de développement

durable en lien avec les niveaux régionaux, (ii) la vérification de l'atteinte des objectifs visés, et (iii) la performance des mesures mises en place.



IV. AUTRES ACTIVITES REALISEES

4.1. Au plan institutionnel et juridique

Plusieurs actions sont à retenir dont particulièrement :

- ✓ Appui à l'élaboration des textes d'application de la loi cadre sur la gestion de l'environnement (36 projets de textes) ;
- ✓ Révision des textes créant les commissions techniques ;
- ✓ Appui à la traduction et à la vulgarisation de la nouvelle loi forestière ;
- ✓ Appui à la mise en place et la formation des SLG (Projet gomme arabique) ;
- ✓ Appui à l'élaboration des textes complémentaires du code rural ;
- ✓ Appui à la validation des textes relatifs au secteur des énergies renouvelables ;
- ✓ Création de l'Autorité Nationale Désignée du Mécanisme pour un Développement Propre ;
- ✓ Mise en place des CREDD et certains CDEDD.

4.2. Au plan technique

- ✓ Elaboration des programmes et stratégies du PNEDD
 - Stratégie de Communication Environnementale du CNEDD.
- ✓ *Etudes et rapports réalisés.* Il s'agit entre autres (cf. liste des études en annexe):
 - Etude sur les systèmes de production agrosylvopastorale dans les huit régions dans le cadre de la SDR;
 - Etude sur la contribution du secteur forestier dans la formation du PIB,
 - Etudes de vulnérabilité et d'adaptation sur les secteurs socioéconomiques du pays ;
 - Etude sur les inventaires de gaz à effet de serre ;
 - Etude sur l'évaluation des besoins en renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la SNPA/DB ;
 - Etudes régionale et nationale sur la consultation sectorielle sur l'environnement et la lutte contre la désertification ;

4.3. Au plan du renforcement des capacités

- ✓ Réalisation de campagnes d'information et de sensibilisation sur le processus PNEDD et le rôle des différents acteurs dans ledit processus ;
- ✓ Mise en place d'une base documentaire sur l'environnement (6085 références bibliographiques, (700 documents) ;
- ✓ Création d'un site web: www.cnedd.com
- ✓ Diffusions de 12 numéros de bulletin d'information (Info -PNEDD) ;
- ✓ Elaboration d'un guide pratique d'éducation environnementale;
- ✓ Elaboration et diffusion de documents d'information et de sensibilisation sur les conventions post Rio et les programmes prioritaires du PNEDD ;
- ✓ Mise en place d'un système de suivi évaluation du PAN /LCD/ GRN ;
- ✓ Appui au BEEEEI en matière d'élaboration de guide d'évaluation environnementale et audit des unités industrielles ;
- ✓ Appui à l'élaboration du guide d'inventaire forestier ;
- ✓ Formation des membres des CREDD ;
- ✓ Appui aux CREDD en équipements informatiques et fourniture de bureau ;
- ✓ Renforcement des capacités des ONG ;
- ✓ Renforcement des capacités des points focaux sur les procédures du FEM ;
- ✓ Promotion de la GIRE et du SIGNER au niveau national, régional et départemental ;
- ✓ Restitution des conclusions/résultats des rencontres internationales sur l'environnement aux points focaux du CNEDD ;
- ✓ Appui à l'organisation des journées commémoratives sur l'environnement/fête de l'arbre, journée mondiale de lutte contre la désertification, journée nationale de l'eau, de la biodiversité, etc.) ;
- ✓ Organisation de sessions de formation sur le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) et la mobilisation des ressources ;
- ✓ Appui à la participation des représentants de la société civile et de l'Etat aux conférences régionales et internationales sur l'environnement.

4.4. Au plan de la mobilisation des ressources

Plusieurs fonds ont été mobilisés pour entre autres:

- ✓ élaborer le document sur le Fonds National de l'Environnement (PNUD/UNSO) ;
- ✓ mettre en œuvre le DAP/PNEDD (PNUD 4.498.585 US) ;
- ✓ élaborer et mettre en œuvre le programme intégré de Développement des zones arides (DDC/PNUD) 400.000\$US ;
- ✓ mettre en œuvre le projet corps des jeunes (VENEZUELA) 450.000\$US (Ministère de la Jeunesse et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes) ;
- ✓ le PRIPAN (Coopération Italienne 800 millions de FCFA) ;
- ✓ mettre en œuvre le Programme Italie/Sahel de Lutte contre la Désertification et réduction de la Pauvreté pour un montant de 3,5 millions de dollars ;
- ✓ élaborer le document du Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques PANA (FEM, 200.000\$ US) ;
- ✓ élaborer le document de projet Autoévaluation Nationale des Capacités à renforcer (FEM, 25.000 \$US) ;
- ✓ élaborer la Stratégie nationale de Renforcement des capacités nationales en matière de gestion de l'environnement national et mondial (FEM, 200.000 \$US);
- ✓ élaborer les première et seconde Communications Nationales sur les Changements Climatiques et la Stratégie Nationale (FEM, 705.000 US) ;
- ✓ mettre en œuvre le Projet Partenariat pour le Développement des Droits et des Institutions de Gestion de l'Environnement (PNUE, 250.000\$ US) ;
- ✓ mettre en œuvre le projet Renforcement des capacités dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'Actions sur la Diversité Biologique (Ministère de l'Environnement et de la lutte contre la désertification, FEM, 209 000\$US) ;
- ✓ mettre en œuvre le projet PANA Résilience (FEM, 3.500.000\$ US) ;
- ✓ mettre en œuvre le Projet Renforcement des capacités des décideurs en changements climatiques (PNUD, 142.500\$US) ;
- ✓ mettre en œuvre la Composante nationale du Programme Africain d'Adaptation aux changements climatiques (3.500.000\$US)



V. DIFFICULTES RENCONTREES ET LECONS TIREES

5.1 Difficultés

En termes de difficultés, on peut citer :

- ✓ la faiblesse des inscriptions budgétaires (budget national) pour le fonctionnement du Secrétariat Exécutif du CNEDD et de ses Commissions Techniques ainsi que pour la tenue des sessions du Conseil;
- ✓ les conflits de compétence avec certaines structures nationales ;
- ✓ la faible mobilisation de ressources financières ;
- ✓ la faible mobilisation des chefs de file des trois conventions post Rio (France pour les Changements Climatiques, Allemagne pour la biodiversité et Italie pour la désertification) ;
- ✓ les difficultés d'acquisition de moyens pour le fonctionnement des instances déconcentrées du CNEDD ;

5.2. Leçons tirées

Comme leçons tirées, on peut retenir les éléments suivants :

- ✓ la mobilisation des acteurs aux expériences et compétences avérées lors des ateliers de validation des rapports relatifs au processus de mise en œuvre des conventions post-Rio, a été garant de la qualité des résultats du processus et de la crédibilité du Niger auprès de ses partenaires.
- ✓ une bonne appréciation du montage institutionnel au plan régional et international du CNEDD ; cet état de fait est garant d'une coordination unique des trois conventions afin d'assurer une meilleure synergie ainsi que la capitalisation des expériences en matière d'environnement et de développement durable ;
- ✓ cadre fédérateur de toutes les structures œuvrant dans le domaine de l'environnement et le développement durable, le CNEDD, de par son caractère transversal, a permis une forte mobilisation des acteurs ainsi que la coordination et la cohérence des actions d'environnement et de développement durable ;
- ✓ la faiblesse des inscriptions budgétaires et le non respect du rôle des acteurs clés dans le processus de suivi et de la mise en œuvre des conventions post-Rio, indispensable

pour la bonne marche de ce processus, n'ont pas permis au CNEDD d'assumer pleinement ses missions dans le cadre du processus national global de mobilisation de ressources pour le suivi et la mise en œuvre des conventions post-Rio.

- ✓ le plaidoyer pour le renforcement de la volonté politique en appui au processus national global de mobilisation de ressources pour le suivi et la mise en œuvre des conventions post-Rio doit être repensé et perçu comme une action transversale et continue ;
- ✓ les interventions du Secrétariat Exécutif du CNEDD ont été moins visibles et lisibles ; ceci reste imputable à (i) un manque de stratégie communication, (ii) une faiblesse de renforcement de capacité des acteurs (plaidoyer, sensibilisation, information), et (iii) un manque de système global de gestion de l'information.
- ✓ la faible capitalisation des résultats des différentes étapes du processus de mise en œuvre des conventions post-Rio et de leur restitution auprès des acteurs nationaux et des partenaires techniques et financiers, a fait que la plupart des leçons apprises lors des interventions dans le domaine de l'environnement et de développement durable sont soit perdues soit très difficiles à obtenir ;
- ✓ les attributions, rôles et missions du SE/CNEDD ne sont pas encore bien connus de tous les acteurs malgré l'implication des plusieurs structures d'horizons divers dans la mise en œuvre de ses activités ;
- ✓ le faible engagement du secteur privé dans la participation aux actions et activités relatives au processus de mise en œuvre des conventions post-Rio notamment la lutte contre la désertification et le mécanisme de développement propre.

VI. RECOMMANDATIONS

- ✓ une inscription budgétaire appréciable sur le budget national pour assurer la tenue des réunions des commissions techniques, les sessions annuelles du CNEDD ainsi que de la participation de la délégation du Niger aux conférences internationales;
- ✓ la redéfinition des termes de références pour chacune des unités techniques du Secrétariat Exécutif du CNEDD ;
- ✓ une intensification de la communication sur les questions d'environnement et de développement durable ;
- ✓ l'initiation des rencontres périodiques avec les partenaires nationaux (Ministères techniques et autres structures) afin d'évaluer l'exécution des de la mise en œuvre des projets/programmes issues des conventions ;
- ✓ la mobilisation des financements à travers les chefs de file des différentes conventions ;
- ✓ une plus grande offensive afin de garantir la mobilisation des Financements à travers le fonds d'adaptation, le Fonds pour les pays les Moins Avancés, le Fonds Spécial pour les Changements climatiques, les fonds Fast Start au niveau des partenaires tels le Secrétariat de la convention, le mécanisme mondial, etc. ;
- ✓ la redynamisation des Commissions techniques en vue de les rendre plus opérationnelles ;
- ✓ la systématisation de la restitution des résultats des différentes réunions internationales afin non seulement de partager l'information, mais surtout d'élaborer un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des recommandations qui en sont issues.

VII. PROGRAMMATION 2011-2012

Le programme 2011 - 2012 est établi en terme de cible à atteindre à la fin de 2012. Ainsi, il vise à :

- ✓ Elaborer et vulgariser les rapports de mise en œuvre des conventions post Rio;
- ✓ Suivre et mettre en œuvre les recommandations issues des trois conventions post Rio;
- ✓ Contribuer à la mise à jour des stratégies nationales et autres documents de référence en matière d'environnement et de développement durable ;
- ✓ Intégrer les changements climatiques et les mesures d'adaptation requises dans les documents sectoriels et les documents nationaux de référence ;
- ✓ Développer des modèles d'évaluation des impacts pour les secteurs clés (Agriculture, Elevage, Eau, Foresterie, Pêche, Zones humides, Santé, Energie), et assurer leur prise en compte dans la mise en œuvre des programmes de développement;
- ✓ Appuyer l'intégration dans les programmes scolaires, des modules d'enseignement sur les changements climatiques ;
- ✓ Elaborer des outils de communication et assurer une campagne d'information et de sensibilisation sur les changements climatiques ;
- ✓ Elaborer les dossiers de projet, rechercher les financements et ainsi appuyer la mise en œuvre des projets d'adaptation, afin de renforcer la capacité de résilience des communautés face aux changements climatiques ;
- ✓ Elaborer un programme décennal des modes de consommation et de production durables ;
- ✓ Elaborer une Stratégie Nationale de Développement Durable afin de doter le pays d'une vision de développement durable à long terme ;
- ✓ Elaborer et mettre en œuvre des outils d'information, de sensibilisation et de formation des acteurs;
- ✓ Relancer le site web du CNEDD et opérationnaliser le dispositif de suivi évaluation du CNEDD.



ANNEXES



ANNEXE 1.
ACTIVITES REALISEES EN 2010 PAR LES UNITES

Unité Lutte contre la Désertification, Energie et Développement Durable

Rappel de la programmation des activités 2010

- ✓ Suivi et coordination de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification
- ✓ Coordination et suivi de la mise en œuvre des activités du projet « fonds lutte Contre la Désertification pour la Réduction de la pauvreté au sahel » dans les Zones à risque Environnemental et sociale Elevé (ZARESE) de Loga, Illéla et Keita ;
- ✓ Participations aux réunions internationales et régionales ;
- ✓ Participations aux réunions nationales, régionales et locales ;
- ✓ Préparation et participation aux réunions des Commissions Techniques PAN/LCD-GRN/Energie et développement Durable et participation aux réunions des autres Commissions Techniques du CNEDD;
- ✓ Coordination, élaboration et suivi des activités entrant dans le cadre de la lutte contre la désertification et gestion des ressources naturelles ;
- ✓ Mise en œuvre et suivi des décisions des conférences internationales ;
- ✓ Participation aux activités du programme 10 de la SDR ;
- ✓ Participation aux activités du groupe de travail Gestion Durable des Terres ;
- ✓ Préparation du programme de travail et des réunions de la commission technique PAN/LCD-GRN ;
- ✓ Coordination de l'élaboration du quatrième rapport national de mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification ;

Bilan des activités

CIBLES	PROJETS/INSTITUTIONS	ACTIVITES REALISEES	COUT DE REALISATION	OBSERVATIONS
Mobilisation des ressources (les projets en exécution, projets élaborés, projets soumis)	Programme Italie-CILSS Lutte Contre la Désertification pour la Réduction de la Pauvreté au Sahel dans les ZARESES de Loga et Illéla	Lancement des projets structurants des ZARESE de Loga et Illéla	850 000	Permettre aux acteurs de saisir leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre des Projets Structurants
		Mission de suivi conjointe de supervision des activités du Fonds SO/ST/UNOPS/coordinations locales	2 983 500	Suivi des activités des Projets Structurants dans les ZARESE de Illéla et Loga
		Élaboration des 1er et 2 ^{ème} rapport semestriel du fonds	PM	Rapports réalisés et soumis
		Elaboration du rapport technique et financier pour la collecte de données et la formation à l'utilisation de l'outil GPS	1.710.000	Réalisé
	Projet Lutte Contre la Désertification dans la ZARESE de Keita	Lancement du projet	720 240	Informé les acteurs sur les procédures du Fonds
		Formation des acteurs sur la GRN	PM	Initier les acteurs en matière de technique d'élaboration et de montage des Projets Structurants
		Lancement des projets GRN dans 4 communes de la ZARESE de	PM	Permettre aux acteurs de comprendre leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre de ces Projets

CIBLES	PROJETS/INSTITUTIONS	ACTIVITES REALISEES	COUT DE REALISATION	OBSERVATIONS
		Keita		
		Mission ST/SO	200 000	Appui et suivi des activités mises en œuvre dans le cadre des Projets Structurants à Keita
	PACII	Ateliers (3) de formation des ONG sur les procédures d'élaboration des projets MDP	10.000.000	30 ONG formées
		Atelier d'élaboration d'une brochure simplifiée sur la CDB	4.000.000	Brochure en format simplifiée à l'usage des communes disponible
		Ateliers (2) de formation des ONG et prestataires du PAC sur les projets MDP	7.900.000	48 membres ONG et prestataires privés du PAC formés
Organisation des réunions et ateliers	CT/PAN/LCD-GRN	Réunion de restitution de la 9ème Conférence des Parties à la CCD	300.000	Elaborée
	UNCCD : Ateliers sur l'élaboration du quatrième rapport national de mise en œuvre de l'UNCCD	Élaboration et validation de la feuille de route d'élaboration du rapport	3.442.500	Financement PTA PLECO : 1.442.500 FCFA
		Formation des membres de la CTPAN-GRN et constitution des groupes de travail		Financement AAP : 2.000.000 FCFA
Réunion de validation du rapport				

CIBLES	PROJETS/INSTITUTIONS	ACTIVITES REALISEES	COUT DE REALISATION	OBSERVATIONS
		Soumission du rapport en ligne		Rapport soumis en novembre
Partenariat : (Participation aux ateliers et réunions nationales)	MAG/EL : Ateliers/réunion sur le cadre stratégique d'investissement sur la gestion durable des terres	Participation à plusieurs réunions du groupe de travail technique pour la préparation et la validation des TDRS et l'élaboration du cadre stratégique d'investissement en matière de gestion durable des terres	PM	L'objectif du CSI-GDT est de déterminer les besoins prioritaires d'investissement pour impulser une dynamique pérenne de gestion holistique de l'espace et des RN, en vue d'accroître les productions agro-sylvo pastorales et améliorer durablement les conditions de vie des populations
	MAG/EL/SDR	Business meeting sur le financement du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA/SDR)	PM	Présentation du Plan d'investissement prioritaire 2011-2015 ; Examen des résultats et des recommandations de l'exercice de Revue technique de la CUA-NEPAD ; Confirmation des engagements pris par les différents acteurs lors de la signature de la charte du PDDAA, Définition et approbation des éléments d'une feuille de route commune pour la suite du processus.
	ABC/AAP/PANA-Résilience	Participation aux Ateliers Maradi	PM	Elaboration des PTA/ AAP et PANA-Résilience Echanges UGP/VNU
	Projet Inversion des tendances à la dégradation des terres et des eaux dans le bassin du Niger	Atelier national tenu à Kollo	PM	Tirer les leçons de la mise en œuvre du projet pour la capitalisation des expériences et des bonnes pratiques de sa mise en œuvre

CIBLES	PROJETS/INSTITUTIONS	ACTIVITES REALISEES	COUT DE REALISATION	OBSERVATIONS
	PAC	Visites des sites bio carbone du PAC	3.000.000	Etat d'avancement des sites et appréciation de l'évaluation de la séquestration du Carbone
		Réunion de programmation, de formation, rencontres périodiques entre la CCN/PAC et les points focaux, etc. Comité de pilotage du PAC		Faire l'état de mise en œuvre du PAC2 Bilan des activités réalisées et programmation pour l'année en cours
		Réunions de validation des études d'impact (avec le BEEEL)		Valider les études d'impact environnemental et social
Missions régionales et internationales	UNCCD	Atelier régional de formation des Points Focaux Nationaux sur le Nouveau système d'élaboration 4 ^{ème} cycle de rapportage de la CCD	PM	Permettre aux points focaux de la sous région africain de s'approprier et de se familiariser des outils du nouveau Système d'Examen de la Performance et Evaluation de la mise en œuvre de la CCD dénommé PRAIS.
	UNFCC	Forum des AND (Autorités Nationales Désignées) à Nairobi et Cancun	PM	Evaluation de la mise en œuvre de l'article 6 de la convention
	Développement Durable	Participation à la cinquième édition des Ateliers de la Terre	PM	Tenue à EVIAN en France en novembre 2010

CIBLES	PROJETS/INSTITUTIONS	ACTIVITES REALISEES	COUT DE REALISATION	OBSERVATIONS
		Réunion sur l'Article 6 de la Convention à Banjul		Etat de mise en œuvre en Afrique de l'article 6 de la convention « information/sensibilisation du public sur les changements climatiques »
		Forum des AND à Bonn		Echanges sur les difficultés que rencontrent les AND africaines sur le MDP
		Réunion des négociateurs africains à Banjul en prélude à la COP 16		Préparer la conférence des parties sur les Changements Climatiques
		Conférence des Parties sur les Changements Climatiques à Cancun		Faire un état des lieux de la mise en œuvre de la convention
V. Elaboration de documents et supports / outils (Rapports, stratégies)	Fonds Italie -CILSS	Elaboration de l'additif du manuel de Procédure Opérationnelles du Fonds	PM	Intégrer la ZARESE de Keita dans les autres zones d'intervention
	Institut International de Développement Durable	Participation à l'atelier national sur l'évaluation des risques climatiques au Niger : état des connaissances et priorités de recherche		Décider de l'orientation de l'évaluation des risques climatiques dans le cadre du projet GRC sur la base des lacunes de connaissances actuelles et des priorités de recherche immédiates.

Unité Changement climatique / Environnement et Cadre de Vie

RAPPEL DE LA PROGRAMMATION DES ACTIVITES 2010

- ✓ la coordination de la mise en œuvre du Projet Résilience des secteurs de l'agriculture et des ressources en eau face aux changements climatiques ;
- ✓ la coordination de la mise en œuvre des activités de la Composante Nationale du Programme Africain d'Adaptation ;
- ✓ la coordination des études sur l'évaluation des flux financiers et des investissements dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie;
- ✓ le suivi de la mise en œuvre de la convention sur les changements climatiques à travers la participation aux différentes rencontres nationales, régionales et internationales sur les changements climatiques;
- ✓ La mise en place au niveau national de l'AND et la participation aux fora des AND ;
- ✓ la participation aux réunions de la Commission Technique Changements et Variabilité Climatiques et des autres Commissions techniques;
- ✓ le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de renforcement des capacités pour gérer l'environnement mondial et national et son Plan d'Actions ;
- ✓ la participation aux activités du programme 10 de la SDR ;
- ✓ la recherche de financement pour la mise en œuvre des Stratégies et Plans d'Action ;
- ✓ la participation aux réunions de la Commission Technique Environnement Urbain et Cadre de Vie
- ✓ la vulgarisation et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale et le Plan d'Action de l'Unité ;
- ✓ le renforcement des capacités de l'Unité

CIBLES	Programmes /Projets	ACTIVITES REALISEES	COUT DE REALISATION	OBSERVATIONS
Mobilisation des ressources (les projets en exécution, projets élaborés, projets soumis)	Programme Africain d'Adaptation	Passer en revue et compiler les leçons tirées des projets passés et en cours en matière d'adaptation au CC	12 171 800	Introduire dans les mécanismes de planification dynamiques les risques liés au CC
		Développer/évaluer les modèles de CC au niveau régional et local	13 972 000	Renforcer le cadre institutionnel en matière d'adaptation
		Evaluation des impacts socioéconomiques et environnementaux du CC	20 304 000	Mettre en œuvre dans les secteurs prioritaires les politiques et mesures de résilience au climat
		Evaluer, concevoir et introduire les spécificités liées au CC dans le SAP national	3 604 500	Produire des connaissances en matière d'adaptation aux changements climatiques et les diffuser
		Renforcer le groupe thématique Adaptation (Unité d'Adaptation) de la CNCVC,	13 567 500	Renforcer les capacités de l'Unité d'Adaptation
		Editer 2 bulletins trimestriels sur les résultats du projet	6 370 000	Partage d'informations sur les CC
		Entreprendre une campagne de sensibilisation du public sur le CC et l'adaptation	5 23 815	Elaborer les outils de communication
		Elaborer des modules et/ou programmes dans les cours aux niveaux du primaire et secondaire	9 943780	Introduire dans les curricula les modules sur les CC
		Appuyer les Doctorants dans la recherche des mesures d'adaptation innovantes	5 000 000	Renforcer les capacités de différents acteurs sur les CC

CIBLES	Programmes /Projets	ACTIVITES REALISEES	COUT DE REALISATION	OBSERVATIONS
		Préparation, participation Niger aux rencontres	19 440 000	Suivre la mise en œuvre de la CCNUCC
		Autoévaluation SCN	5 000 000	Préparer la 3 ^{ème} Communication Nationale
		Achat des semences adaptées auprès de l'INRAN qui sont mises à la disposition des agriculteurs par la même institution	12 726 025	
		Semences agricoles (mil, sorgho, niébé) produites par les producteurs sont achetés, stockées et conditionnées au niveau local au cours d'une mission conjointe (UGP, INRAN, service techniques d'agricultures locaux)- Quantité estimative pour stockage (29 250 kg)	19 286 000	Semences sélectionnées à redistribuer dès la campagne prochaine à un plus grand nombre de paysans
		5 microprojets CES/DRS en fin d'exécution pour une superficie totale récupéré de 305 ha (1500 banquettes et 17 500 demi-lunes réalisées, 34 415 plants)		A but pastoral, ils contribuent à l'amélioration du capital fourrager du bétail
		7 microprojets d'ouverture de bandes pare-feu en exécution pour une longueur totale de 1260 km		Sécuriser l'importante phytomasse produit.
		Étude portant sur la situation de référence du projet	5 136 000	Disposer d'un cadre de référence

CIBLES	Programmes /Projets	ACTIVITES REALISEES	COUT DE REALISATION	OBSERVATIONS
		100 pluviomètres et un serveur sont achetés et fournis à la Direction de la Météorologie Nationale.	19 142 000	Intégrer les informations météorologiques et agro météorologiques pour la prise de décisions en matière d'activités agropastorales (Loga, Dakoro, Tanout, Issari, Aderbissinet Edouk, Tondikiwindi et Soudouré);
		Organisation de huit (8) ateliers de formation	8 870 000	
		Étude portant sur le développement des outils	1 000 000	Intégrer les changements climatiques dans les Plans de Développement Communautaire (cas de Tondikiwindi)

Unité diversité biologique / Eau et Développement Durable

RAPPEL DE LA PROGRAMMATION DES ACTIVITES 2010

- ✓ la mobilisation des ressources ;
- ✓ la conduite du processus d'élaboration des documents de référence tels que : le rapport national sur la diversité biologique,
- ✓ l'élaboration/ la révision de la stratégie nationale et du plan d'action en matière de diversité biologique ;
- ✓ la conception et l'élaboration des outils de formation, d'information et de sensibilisation des acteurs.

BILAN DES ACTIVITES REALISEES



CIBLES	PROJETS / INSTITUTIONS	ACTIVITES REALISEES	COUT DE REALISATION	OBSERVATIONS
Mobilisation des ressources	PNUD	Réunion des Commissions	5000 Dollars	Réalisée
	PNUD	Participation aux conférences internationales	30 000\$	Réalisée
Organisation des réunions et ateliers	PNUD	Conférence sur le thème biodiversité, développement et réduction de la pauvreté	570000 CFA	Réalisée
	PNUD	Restitution des résultats des réunions sur le SBSTTA biodiversité et la mise en œuvre de la convention	578750 FCFA	Réalisée
	Coopération Belge	Validation du document sur les plantes envahissantes	-	Réalisée
Partenariat :	WWF	Suivi de la mise en place d'un accord de coopération entre le CNEDD et le WWF	-	Réalisée ; un point focal est nommé par le SE/ CNEDD pour opérationnaliser cet accord
	PMF /FEM	Participation aux réunions du comité de pilotage (CNP) du PMF /FEM en tant que membre	-	Participation à plusieurs réunions du CNP
	OSE--IL ED Yanayi, Tours du Monio, SOS sahel grande Bretagne Zinder)	Appui au ONG dans la formulation des dossiers de projets à soumettre au PMF FEM	-	Réalisée

CIBLES	PROJETS / INSTITUTIONS	ACTIVITES REALISEES	COUT DE REALISATION	OBSERVATIONS
IV Missions régionales et internationales	Ministère de l'Environnement Grande Bretagne, et Convention CBD	Atelier international sur la révision du Plan Stratégique(SP) de la convention sur la diversité biologique à Londres	-	La réunion a examiné une esquisse du plan stratégique 2020 de la convention sur la diversité biologique
	Gouvernement Norvège (Ministère de l'Environnement)	Sixième Conférence internationale de Trondheim sur la biodiversité- Norvège	-	Examen des causes de l'échec du plan stratégique 2010
	Secrétariat Exécutif de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB)	Quatorzième réunion de l'Organe Technique et Technologique de la convention sur la biodiversité SBSTTA au Kenya	-	Réalisée
	Secrétariat Exécutif de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB)	Troisième réunion du groupe de travail sur l'examen de l'application de la convention sur la diversité biologique au Kenya.	-	Réalisée
	Secrétariat Exécutif de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB)	Réunion de la Conférence des parties à la convention sur la diversité biologique siégeant en tant que réunion des parties au protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques	-	Réalisée
	Secrétariat Exécutif de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB)	Réunion de la 10 ^{ème} Conférence des Parties à la Convention sur la diversité Biologique au Japon	-	Réalisée

CIBLES	PROJETS / INSTITUTIONS	ACTIVITES REALISEES	COUT DE REALISATION	OBSERVATIONS
	Secrétariat Exécutif de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB)	Neuvième réunion sur l'Accès et le Partage juste et équitable des Avantages (APA) au Canada	-	Réalisée
	Gouvernement du Japon	Participation à la réunion sur l'Initiative Satoyama au Japon à Yamanashi du 23 au 24 Août au Japon	-	Le CNEDD est membre fondateur de l'Initiative
Elaboration de documents et supports / outils (Rapports, stratégies)	Coopération Belge (centre d'échange sur la biodiversité)	Elaboration d'un document sur les plantes envahissantes dans le cadre du CHM	-	Réalisée
	Secrétariat Exécutif de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB)	Elaboration du rapport des manifestations sur la journée internationale de la biodiversité	-	Dix Ministres ont pris part à la manifestation ; intégration de la notion de biodiversité dans l'enseignement
	PNUD	Relecture et finalisation de la stratégie Nationale et Plan d'action en matière de biodiversité élaboré en 2009	-	Réalisée
	Programme d'Actions Communautaires (PAC)	Elaboration d'une brochure explicative illustrée du texte de la convention sur la diversité biologique Juillet, 2010		Réalisée
	Secrétariat CCD	Participation à l'élaboration du rapport du Niger sur la CCD	-	Réalisée

CIBLES	PROJETS / INSTITUTIONS	ACTIVITES REALISEES	COUT DE REALISATION	OBSERVATIONS
	IPEF	Participation à l'élaboration du document de Stratégies de Développement Durable du Niger (SNDD)	-	Réalisée
VI Autres	CNEDD/Unité Diversité biologique	Suivi et traitement des dossiers liés à la convention Rédaction de correspondances Etudes et observations de documents Participations aux réunions nationales (cf. ci dessous)		

La liste des réunions nationales auxquelles l'unité a pris part

- ✓ identification des indicateurs d'impacts utilisés au Niger dans la cadre de la CCD ;
- ✓ lancement et 1er comité de pilotage du projet de lutte contre l'ensablement des cuvettes oasiennes (PLECO) ;
- ✓ validation d'évaluation des investissements et des flux financiers pour les secteurs Agriculture et Foresterie ;
- ✓ Revues des PTA ;
- ✓ élaboration de la SNDD ;
- ✓ comité technique de coordination dans le cadre du barrage de Kandadji ;
- ✓ lancement du projet ABN ;
- ✓ préparation du PPCR (phase de formulation) ;
- ✓ partenariat entre le CNEDD et le WWF ;
- ✓ comité de pilotage du Programme de micro financement du FEM ;
- ✓ validation de la stratégie nationale de communication du programme régional biosécurité;
- ✓ accord de collaboration avec le programme Kandagi
- ✓ Comité de pilotage du projet Italie CILSS
- ✓ lancement du projet AAP et PANA ;
- ✓ formation sur les tes techniques d'analyse des dossiers et suivi des projets en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement ;
- ✓ validation de la brochure sur le texte de la convention ;
- ✓ restitution de la mission dans le cadre du projet Italie CILSS ;
- ✓ conférence sur le thème Biodiversité – développement et réduction de la pauvreté ;
- ✓ partenariat avec l'UICN ;

- ✓ préparation de la COP 10 biodiversité ;
- ✓ Rencontres avec l'AFD dans le cadre de la mobilisation des ressources ;
- ✓ validation des études sur les investissements et les flux financiers dans le domaine de l'agriculture et foresterie
- ✓ innovations et technologies paysannes en agriculture ('ANAFE)
- ✓ validation de l'état de lieu de la réserve partielle de Dosso
- ✓ évaluation des activités Suisse Aide au Niger dans le domaine de la biodiversité
- ✓ élaboration du rapport du Niger sur la CCD
- ✓ formation sur la GAR
- ✓ Revue par les pairs de la SNDD ;
- ✓ gestion des risques en matière de changements climatiques ;
- ✓ élaboration de la stratégie nationale sur la sécurité alimentaire ;
- ✓ Les réunions hebdomadaires de service.

CELLULE SUIVI EVALUATION

RAPPEL DE LA PROGRAMMATION DES ACTIVITES 2010

Une activité majeure a été menée au cours de cette année avec l'appui de l'Institut de l'Énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), il s'agit de la Revue par les Pairs de la Stratégie Nationale de Développement Durable.

BILAN DES ACTIVITES REALISEES



CIBLES	Projets /Institutions	ACTIVITES REALISEES	COUT REALISATION DE	OBSERVATIONS
Mobilisation des Ressources	Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et Etat du Niger	Revue par les Pairs de la SNDD	15 940 000 F CFA	5 observations faites ; 11 recommandations formulées
	S D R	Mise en place du dispositif de suivi-évaluation SDR		Réalisé
	Ministère de la population, de la Protection de la Femme et de l'Enfant.	Croissance démographique et environnement		Impact de la croissance démographique sur les ressources naturelles
Missions internationales	Secrétariat Biodiversité	9 ème réunion APA dans le cadre de la CDB Colombie;		Adoption du régime international sur l'APA
	Secrétariat de la CCD	Atelier de formation sur le processus d'élaboration du 4ème rapport CCD à Abidjan.		Elaboration des indicateurs
	IEPF/OIF	Elaboration de la feuille de route SNDD du Bénin ;		Processus d'élaboration et de révision de la SNDD
	IEPF/OIF	Atelier international d'évaluation des cadres institutionnels de la gouvernance du développement durable Ouagadougou		Présenter l'étude de cas du Niger



CIBLES	Projets /Institutions	ACTIVITES REALISEES	COUT REALISATION DE	OBSERVATIONS
<p>Elaboration de documents et supports / outils (Rapports, stratégies)</p>	<p>IEPF/OIF et SE/CNEDD</p>	<p>Rapport initial de contexte de la Revue par les Pairs de la SNDD ; Etude du cadre institutionnel de la gouvernance du développement durable : cas du Niger</p>	<p>1 968 000 F CFA</p>	<p>Documents disponibles ; Ces deux exercices ont permis de montrer à la face du monde les avancées faites par le Niger en matière de mise en œuvre des piliers du développement durable. L'IEPF/OIF est disposé à accompagner le processus SNDD du Niger.</p>



ANNEXE 2 ETUDES REALISEES

Récapitulatif non exhaustif des études réalisées

- ✓ Rapport sur le développement d'une grille d'analyse des informations et documents sur les effets néfastes de la variabilité et des changements climatiques et des stratégies d'adaptation ;
- ✓ Synthèse des informations existantes sur les effets néfastes des changements et variabilité climatiques
- ✓ Elaboration des critères de priorisation pour l'identification et hiérarchisation des secteurs, zones et communautés vulnérables
- ✓ Evaluation des phénomènes extrêmes au Niger
- ✓ Identification des secteurs, communautés et régions vulnérables
- ✓ Identification et l'évaluation des zones vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques (Agadez -Tahoua),
- ✓ Identification et évaluation des zones vulnérables axe Tillabéry, Commune Urbaine de Niamey et Dosso
- ✓ Rapport de mission sur l'évaluation concertée de la vulnérabilité des zones secteurs et communautés axe Maradi, Zinder, Diffa
- ✓ Synthèse de l'évaluation concertée sur la vulnérabilité et adaptation
- ✓ Analyse des forces et faiblesses des mesures d'adaptation en cours
- ✓ Identification des besoins d'adaptation et des contraintes
- ✓ Mesures d'adaptation en fonction des besoins prioritaires
- ✓ Développement de synergies avec les conventions post Rio, les politiques, stratégies, programmes et projets
- ✓ Synthèse sur les mesures d'adaptation
- ✓ Revue et évaluation des critères utilisés au Niger pour l'identification, la sélection et la décision des projets

- ✓ Critères de sélection des options prioritaires du PANA
- ✓ Etat sanitaire des populations urbaines et évaluation des programmes de prévention sanitaire
- ✓ Accès à l'eau potable
- ✓ Equipements sanitaires des établissements publics et recevant du public
- ✓ Pratiques des ménages en assainissement urbain et enquêtes ménages sur leurs comportements et attentes
- ✓ Etude de base pour la maîtrise des eaux pluviales
- ✓ Etude de base pour la gestion des déchets solides
- ✓ Etude de base pour la gestion des espaces non bâtis
- ✓ Etablissements dangereux, incommodes et insalubres
- ✓ Pratiques des communes en matière de gestion financière et de gestion du personnel, en liaison avec l'environnement urbain
- ✓ Acteurs émergents et pratiques émergentes dans les secteurs de l'environnement urbain
- ✓ Diagnostic institutionnel, réglementaire et financier des secteurs de l'environnement urbain
- ✓ Etude sur l'évaluation des capacités à renforcer
- ✓ Etude sur l'état des lieux en besoins de renforcement des capacités dans le cadre de la convention sur la diversité biologique
- ✓ Etude sur l'état des lieux en besoins de renforcement des capacités dans le cadre de la convention sur les changements climatiques
- ✓ Etude sur l'état des lieux en besoins de renforcement des capacités dans le cadre de la convention sur la lutte contre la désertification
- ✓ Etude sur l'Identification des domaines prioritaires en renforcement des capacités

- ✓ Etude sur l'analyse intersectorielle
- ✓ Gestion de la diversité biologique domestique
- ✓ Éléments constitutifs de la diversité biologique végétale
- ✓ Étude sur l'analyse du cadre institutionnel et juridique de la conservation et l'utilisation de la diversité biologique au Niger
- ✓ Étude sur la gestion de diversité biologique forestière au Niger
- ✓ Inventaire des usages des espèces
- ✓ Etude sur la gestion des écosystèmes et des ressources génétiques
La gestion de la diversité biologique aquatique
- ✓ Gestion des ressources génétiques
- ✓ Éléments constitutifs de la diversité biologique animale
- ✓ Gestion de la diversité biologique agricole
- ✓ Modules sur le renforcement des capacités des ONG et AD
- ✓ Rapport de contexte initial sur la mise en œuvre des piliers du développement durable produit ;
- ✓ Actualisation du dispositif de suivi-évaluation ;
- ✓ Cadre institutionnel de la gouvernance du Développement durable au Niger
- ✓ Revue et analyse du cadre juridique, des stratégies, plans et programmes du développement rural au Niger
- ✓ Revue du degré actuel et prévu de l'impact des changements climatiques et faisabilité technique et financière des mesures d'adaptation
- ✓ Critères de sélection et proposition des activités d'adaptation au niveau des zones d'intervention du PANA
- ✓ Etude sur la définition des indicateurs de suivi-évaluation des interventions du PANA

- ✓ Analyse du dispositif institutionnel pour la mise en œuvre du Projet « Mise en œuvre des interventions prioritaires du PANA pour renforcer la résilience et la capacité d'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques »
- ✓ Evaluation d'Investissement et Flux financiers de la foresterie (atténuation)
- ✓ Rapport sur l'évaluation des investissements et de Flux financiers pour l'adaptation du secteur Agriculture/Elevage aux changements climatiques
- ✓ Evaluation du potentiel halieutique au Niger
- ✓ Etude prospective sur les tendances des secteurs de Lutte contre la Désertification/Gestion des ressources naturelles des régions de Tillabéry et de Maradi à l'horizon 2025
- ✓ Evaluation des actions menées dans le domaine de l'Environnement (Reboisement, Récupération, Restauration des terres) pendant les 20 dernières années
- ✓ Synthèse sur les inventaires nationaux des gaz à effet de serre dans les secteurs (i) Energie ; (ii) utilisation des Terres, Changements d'Affectation de Terre et Foresterie et ; (iii) Procédés Industriels, Utilisation des Solvants et Déchets;
- ✓ Etat des changements climatiques au Niger
- ✓ Evaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques dans les secteurs Foresterie, Faune et Pêche, Zones Humides, Santé, Agriculture, Elevage, Ressources en Eau et Transport
- ✓ Evaluation des besoins nationaux en matière de recherche et systèmes d'observation du climat
- ✓ Programmes d'atténuation dans le domaine de changements climatiques dans les secteurs Foresterie et Elevage
- ✓ Etude sur les circonstances nationales
- ✓ Programmes d'éducation, d'information et de sensibilisation du public sur les changements climatiques
- ✓ Evaluation des besoins nationaux en matière de transfert de technologies

- ✓ Amélioration des arrangements nationaux relatifs à la compilation, l'archivage, l'actualisation et la gestion des inventaires des gaz a effet de serre- secteur Energie- Mai 2006
- ✓ Amélioration des arrangements nationaux relatifs à la compilation, l'archivage, l'actualisation et la gestion des inventaires des gaz a effet de serre- secteur -Secteur Changement d'Affectation de Terre et Foresterie
- ✓ Amélioration des arrangements nationaux relatifs à la compilation, l'archivage, l'actualisation et la gestion des inventaires des gaz a effet de serre- Secteur : Agriculture / Elevage
- ✓ Manuel de procédure pour la gestion des inventaires de gaz à effet de serre au Niger- Mars 2007
- ✓ Amélioration des coefficients de conversion et facteurs d'émission pour les inventaires de gaz à effet de serre au Niger-septembre;
- ✓ Campagne d'information et de sensibilisation des décideurs politiques et autres parties prenantes aux inventaires des gaz à effet de serre au Niger
- ✓ Inventaire des gaz a effet de serre au Niger : secteur énergie
- ✓ Inventaire des gaz a effet de serre- secteur -Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie
- ✓ Inventaire des gaz a effet de serre au Niger : secteur procédés industriels
- ✓ Rapport d'Inventaire National de Gaz à effet de serre
- ✓ Etude diagnostique sur les ONGs et Associations Nigériennes par rapport à leurs capacités organisationnelle, opérationnelle et d'implication dans les domaines des problématiques environnementales et du développement durable
- ✓ Etude sur la définition de la plate forme de négociation de la stratégie de participation de la société civile nigérienne dans le cadre de l'organisation de la consultation sectorielle sur l'Environnement et la Lutte Contre la Désertification
- ✓ Evaluation des potentialités des Energies alternatives au bois énergie dans l'utilisation domestique.

ANNEXE 3 :
OPTIONS D'ADAPTATION IDENTIFIEES DANS LE CADRE DU PANA

- ✓ Introduction espèces fourragères en milieu pastoral ;
- ✓ Promotion des Banques Aliments Bétail ;
- ✓ Réhabilitation des cuvettes pour la pratique des cultures irriguées ;
- ✓ Diversification et intensification des cultures irriguées ;
- ✓ Promotion du maraîchage et de l'élevage périurbains ;
- ✓ Promotion des activités génératrices de revenus et développement des mutuelles ;
- ✓ Maîtrise de l'eau ;
- ✓ Production et la diffusion des informations agro météorologiques ;
- ✓ Création de banques céréalières ;
- ✓ Contribution à la lutte contre les maladies climato sensibles ;
- ✓ Développement des actions de CES/DRS à des fins agricoles, forestières et pastorales ;
- ✓ Vulgarisation des espèces animales et végétales les mieux adaptées aux conditions climatiques ;
- ✓ Protection des berges et la réhabilitation des mares ensablées ;
- ✓ Renforcement des capacités techniques matérielles et organisationnelles des producteurs ruraux.

ANNEXE 4 :
LES OPTIONS DE LA STRATEGIE DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

- ✓ Ressources énergétiques ;
- ✓ Conservation in- situ et ex-situ ;
- ✓ Ressources fauniques ;
- ✓ Forêts ;
- ✓ Agriculture ;
- ✓ Elevage ;
- ✓ Industries moderne et traditionnelle ;
- ✓ Aménagement du territoire ;
- ✓ Biotechnologies et biosécurité ;
- ✓ Eau et ressources aquatiques ;
- ✓ Urgences environnementales ;
- ✓ Participation des populations, de la société civile et du secteur privé ;
- ✓ Evaluations environnementales ;
- ✓ Sensibilisation, Information et éducation ;
- ✓ Formation et Recherche ;
- ✓ Aspects institutionnel et juridique ;
- ✓ Connaissances traditionnelles et valeurs spirituelles ;
- ✓ Espèces exotiques envahissantes ;
- ✓ Transfert de technologies et coopération ;
- ✓ Tourisme ;
- ✓ Commerce ;
- ✓ Politiques fiscales et de crédits.

ANNEXE 5 : Plan d'actions de mise en œuvre de la Stratégie Nationale sur la Diversité Biologique

Objectif global : Préserver les multiples fonctions de la diversité biologique et ses éléments pour leur utilisation durable en vue d'améliorer les conditions de vie des ménages

Objectifs spécifiques	Actions	Responsable	Partenaires impliqués	Coût total (F CFA)
OS1 : Assurer la conservation de la diversité biologique	Action 1 : Appui à la gestion durable de la diversité biologique d'importance socio économique dans les aires protégées au Niger	MEE/LCD	PTF, Collectivités	200 000 000
	Action 2 : Développement du réseau national de parcs et réserves	MEE/LCD	PTF	70 000 000
	Action 3 : Elaboration des plans d'aménagement et de gestion des concessions de chasse	MEE/LCD	PTF	50 000 000
	Action 4 : Analyse des écarts dans la gestion des aires protégées (Gaps Analysis Project on Protected Area)	MEE/LCD	Life Web, CNEDD	10 000 000
	Action 5 : Classement des sites naturels d'importance et représentatifs de l'ensemble des écosystèmes	MEE/LCD	PTF	3 000 000 000
	Action 6 : Renforcement des capacités d'actions des unités de conservation <i>ex situ</i> de RPG	MAG/EL	PTF	80 000 000
	Action 7 : Renforcement de la diffusion des expériences de CERRA de Maradi en matière de conservation des espèces végétales en voie de disparition	MAG/EL	PTF, MEE/LCD	150 000 000
	Action 8 : Réhabilitation et renforcement des arboreta (jardins des plantes médicinales, ...) de la zone de Niamey	MEE/LCD	PTF	35 000 000
	Action 9 : Projet sauvegarde de l'hippopotame du fleuve Niger	MEE/LCD	PTF	100 000 000
	Action 10 : Protection Intégrée des Cultures (IPM)	MAG/EL	FED	245 000 000
	Action 11 : Création de banque de gènes communautaires des plantes cultivées et apparentées	MAG/EL	PTF	45 000 000
	Action 12 : Renforcer la lutte contre les vecteurs des maladies	MSP	MESS/RS, MAG/EL, OMS	3 500 000 000
	Action 13 : Surveillance et suivi des zones à risques en matière de gestion environnementale	BEEEI	PTF	45 000 000
	Action 14 : Conservation des ressources phytogénétiques	MAG/EL	PTF, MESS/RS, MEE/LCD	700 000 000
	Action 15 : Promotion des activités de recherche sur l'exploitation de la DB	INRAN	CNEDD, PTF, UAM	1 000 000 000

Objectifs spécifiques	Actions	Responsable	Partenaires impliqués	Coût total (F CFA)
	Action 16 : Renforcement du cadre juridique de la convention internationale révisée sur la protection des végétaux	MAG/EL	PTF	15 000 000
	Action 17 : Introduction contrôlée d'espèces étrangères ou d'organismes vivants modifiés (transgéniques)	MAG/EL	PTF	250 000 000
	Action 18 : Contrôle et éradication des espèces reconnues comme nuisibles pour la diversité biologique nationale	MEE/LCD	PTF	300 000 000
	Action 19 : Renforcement des capacités en matière de lutte contre les espèces envahissantes (jacinthe d'eau) et la dégradation des terres	MEE/LCD	MAG/EL, PTF, Privé, ONG, Collectivités territoriales	1 500 000 000
	Action 20 : Valorisation des technologies de plantes exotiques et envahissantes	MEE/LCD	PTF	250 000 000
	Action 21 : Mise au point d'autres technologies de valorisation des espèces exotiques et envahissantes	UAM	MEE/LCD, BAD	500 000 000
	Action 22 : Poursuite des actions de protection des plans d'eau (lutte contre l'ensablement et les plantes envahissantes)	MEE/LCD	PTF	1 400 000 000
	Action 23 : Restauration de l'équilibre des écosystèmes dégradés	MEE/LCD	PTF	5 000 000 000
	Action 24 : Révision de la législation phytosanitaire	MAG/EL	PTF	15 000 000
	Action 25 : Réactualisation de la liste des espèces autochtones cultivées	MAG/EL	PTF	5 000 000
	Action 26 : Définition de priorités en matière de transfert de technologie	INRAN	PTF	10 000 000
	Action 27 : Formulation d'une stratégie à moyen terme pour la constitution d'un Système National d'Appui-Conseil (SNAC) aux producteurs	INRAN	PTF	15 000 000
	Action 28 : Elaboration d'un Plan stratégique de la recherche agronomique	INRAN	PTF	15 000 000
	Action 29 : Elaboration d'un plan stratégique de formation prenant en compte la DB notamment à l'UAM et l'IPDR	MEE/LCD	UAM, MAG/EL, BM	50 000 000
	Action 30 : Développement d'un système de recherche/développement impliquant les organisations de producteurs	INRAN	PTF	700 000 000
	Action 31 : Elaboration d'une stratégie de communication pour la diffusion des technologies	INRAN	PTF	12 500 000

Objectifs spécifiques	Actions	Responsable	Partenaires impliqués	Coût total (F CFA)
	Action 32 : Promotion du pompage Solaire pour l'irrigation des cultures maraîchères et de reboisement	MEE/LCD	MAG/EL, PTF	5 000 000 000
	Action 33 : Électrification rurale sur la base des énergies propres	MEE/LCD	MM/E, FEM	10 000 000 000
	Action 34 : Recherche, Développement et Vulgarisation de Foyers améliorés utilisant le charbon minéral	MEE/LCD	MME, INRAN, secteur privé, PTF	250 000 000
	Action 35 : Évaluation du gisement éolien au Niger et utilisation des éoliennes pour le pompage de l'eau	MM/E	PTF	7 000 000 000
	Action 36 : Promotion de l'usage contrôlé des espèces locales dans la lutte biologique	INRAN	MEE/LCD, UAM, CIRAD, MAG/EL	150 000 000
	Action 37 : Lutte contre les facteurs naturels destructeurs (inondation, feu de brousse, etc.)	MEE/LCD	PTF, ONGs, Collectivités	4 500 000 000
	Action 38 : Mise en place d'un Système National d'Information sur l'Environnement (SIE)	MEE/LCD	PTF	3 000 000 000
Sous total 1 (en FCFA)				49 167 500 000
Sous total 1 (en EURO)				75 064 885
OS2 : Utiliser durablement les éléments constitutifs de la diversité biologique	Action 1 : Aménagement des forêts naturelles	MEE/LCD	ONG, PTF et collectivité	15 000 000 000
	Action 2 : Aménagement et sécurisation des systèmes pastoraux	MAG/EL	Etat, Belgique	5 000 000 000
	Action 3 : Production de biogaz dans les abattoirs	MEE/LCD	MAG/EL, ONG, PTF et collectivité	250 000 000
	Action 4 : Développement barrage hydro électrique	MEE/LCD	PTF, MAG/EL, HCAVN	500 000 000 000
	Action 5 : Révision de la Stratégie Energie Domestique	MEE/LCD	MME, PTF	240 000 000
	Action 6 : Renforcement des capacités des acteurs en matière de la SED	MEE/LCD	PTF	90 000 000
	Action 7 : Appui à la gestion durable de la diversité biologique d'importance socio-économique dans les forêts classées	MEE/LCD	PTF	450 000 000
	Action 8 : Promotion de l'émergence des filières de commercialisation des sous-produits forestiers et des technologies de transformation de ces sous-produits	MEE/LCD	MCI/PJE, privé	100 000 000
	Action 9 : Mobilisation des Eaux de Ruissellement	MEE/LCD	BAD, MAG/EL	15 000 000 000
	Action 10 : Renforcement de la pratique de la production	MAG/EL	MEE/LCD	7 000 000 000

Objectifs spécifiques	Actions	Responsable	Partenaires impliqués	Coût total (F CFA)
	agrosylvopastorale			
	Action 11 : Relance des Centres avicoles	MAG/EL	PTF	3 500 000 000
	Action 12 : Relance des Centres de Multiplication de Bétail (CMB)	MAG/EL	PTF	7 500 000 000
	Action 13 : Mise en valeur de la vallée de l'Irahzer	MAG/EL	MEE/LCD	50 000 000 000
	Action 14 : Revue de politiques et de Stratégie dans le Secteur de l'Energie Traditionnelle (RPTES)	MM/E	Banque Mondiale, Pays - Bas, FED	75 000 000
	Action 15 : Promotion de la fertilisation biologique des sols	INRAN	MAG/EL, UAM	500 000 000
	Action 16 : Cogestion des aires protégées	MEE/LCD	FEM	2 000 000 000
	Action 17 : Gestion durable des parcs agroforestiers	MEE/LCD	PTF	200 000 000
	Action 18 : Développement durable du tourisme	MTT/A	OMT, PNUD, BM et autres BF, privés	7 000 000 000
	Action 19 : Développement de l'artisanat et de l'écotourisme	MTT/A	PTF	150 000 000
	Action 20 : Vulgarisation des textes sur le commerce des espèces de faune et de flore menacées d'extinction	MEE/LCD	PTF	15 000 000
	Action 21 : Elaboration d'une stratégie nationale d'intégration commerciale	MCI/PJE	PTF	80 000 000
	Action 22 : Développement durable du commerce extérieur	MCI/PJE	Autres BF et privés	10 000 000 000
	Action 23 : Conception de labels	MCI/PJE	PTF	300 000 000
	Action 24 : Elaboration des textes relatifs à l'accès et au partage équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques	MAG/EL	PTF	100 000 000
	Action 25 : Elaboration d'une stratégie nationale opérationnelle sur la fiscalité au Niger intégrant les aspects de la DB	ME/F	PTF	150 000 000
	Action 26 : Renforcement de la lutte contre la désertification, par la multiplication végétative et la micropropagation (multiplication végétative in-vitro) des espèces menacées de disparition	MAG/EL	UAM, INRAN, PTF	250 000 000
	Action 27 : Etude sur la connaissance et l'évaluation des urgences environnementales	MEE/LCD	PNUD	30 000 000
	Action 28 : Amélioration et élaboration de nouveaux textes et des guides sectoriels sur les EE et les EIE	MEE/LCD	Privé, SNU	45 000 000
	Action 29 : Promotion des évaluations environnementales	BEEEI	PTF	20 000 000

Objectifs spécifiques	Actions	Responsable	Partenaires impliqués	Coût total (F CFA)
	stratégiques			
	Action 30 : Promotion de l'audit environnemental et social des activités des projets et programmes de développement	BEEEEI	PTF	25 000 000
	Action 31 : Elaboration et diffusion des guides sur les bonnes pratiques relatives à l'identification des impacts négatifs et des mesures d'atténuation	BEEEEI	PTF	260 000 000
	Action 32 : Capitalisation des bonnes pratiques en matière de la surveillance écologique et environnementale	BEEEEI	PTF	75 000 000
	Action 33 : Réalisation des actions de recherche/développement en matière de suivi écologique et promotion de leur diffusion	BEEEEI	PTF	600 000 000
	Action 34 : Création d'un mécanisme de réinvestissement d'une partie des produits de la fiscalité pour la conservation de la DB	ME/F	Banque Mondiale	PM
	Action 35 : Intensification des opérations de contrôle des produits agrosylvopastoraux en vue de favoriser le réinvestissement pour la conservation de la DB	MAG/EL	PTF	250 000 000
	Action 36 : Initiation des mesures novatrices de financement des aires protégées	ME/F	MEE/LCD, PTF	50 000 000
	Action 37 : Mise en place des mécanismes permettant une contribution financière du secteur du tourisme à la protection et à la gestion de la diversité biologique	ME/F	FEM, PNUD, BM, UE	PM
	Action 38 : Développement de l'écotourisme intégré dans la « zone girafes de Kouré »	MTT/A	MEE/LCD, FEM, France	100 000 000
	Action 39 : Promotion du tourisme saharien intégré dans la zone Termit - Tianhuanaco	MTT/A	MEE/LCD, FEM	200 000 000
	Action 40 : Développement de l'écotourisme et du tourisme rural intégré dans les zones périphériques de la réserve transfrontalière de la biosphère parc « W »	MTT/A	MEE/LCD, DDC, AFD	150 000 000
	Action 41 : Développement du tourisme culturel et de l'écotourisme à Moli Haoussa en périphérie du parc « W »	MTT/A	MEE/LCD, UE, FEM	35 000 000
	Action 42 : Développement d'écotourisme dans les aires de protection de la faune	MTT/A	MEE/LCD, FEM	1 500 000 000
	Action 43 : Renforcement ou création des outils législatifs, réglementaires et de gestion foncière	SP/Code Rural	Banque Mondiale, BAD	100 000 000
	Action 44 : Elaboration d'un plan de formation des professionnels de	MTT/A	DDC	50 000 000

Objectifs spécifiques	Actions	Responsable	Partenaires impliqués	Coût total (F CFA)
	l'écotourisme			
	Action 45 : Elaboration des programmes de sensibilisation et d'éducation touristiques	MTT/A	France	100 000 000
	Action 46 : Amélioration de la santé par la micropropagation et la vulgarisation de plantes médicinales utilisées en pharmacopée et médecine traditionnelles	MSP	Etat, PTF	750 000 000
	Action 47 : Utilisation des espèces envahissantes comme biomasse pour la fabrication de briquettes	MEE/LCD	Etat, PTF	350 000 000
	Action 48 : Promotion des concessions des zones d'intérêt touristiques à tous les niveaux	MTT/A	PTF	120 000 000
Sous total 2 (en FCFA)				629 760 000 000
Sous total 2 (en EURO)				961 465 649
OS3 : Assurer les conditions d'un partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques	Action 1 : Inventaire national des ressources forestières	MEE/LCD	Coop. Japonaise	3 500 000 000
	Action 2 : Elaboration des schémas ou plans en GRN	MEE/LCD	PTF	250 000 000
	Action 3 : Réalisation du bilan des marchés ruraux de bois énergie	MEE/LCD	PTF	35 000 000
	Action 4 : Relance de la Filière Semencière	MAG/EL	IDA, FAO	50 000 000
	Action 5 : Elaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)	MUA/AT	PTF	300 000 000
	Action 6 : Elaboration des Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT)	MUA/AT	PTF	1 600 000 000
	Action 7 : Elaboration du Schéma d'Aménagement Foncier (SAF)	MAG/EL	PTF, MUA/AT	1 200 000 000
	Action 8 : Elaboration des plans départementaux de gestion des ressources naturelles (PDGRN)	MEE/LCD	PTF, MUA/AT	400 000 000
	Action 9 : Elaboration et mise en œuvre des plans d'aménagements des zones humides	MEE/LCD	PTF	2 400 000 000
	Action 10 : Participation des communautés locales, les privés et la société civile dans les réunions internationales, régionales et nationales sur la DB	CNEDD	PNUE	50 000 000
	Action 11 : Etablissement de programme d'atténuation des catastrophes	MEE/LCD	PNUD	15 000 000
	Action 12 : Adoption des textes complémentaires à la loi cadre	MEE/LCD	PTF	10 000 000
	Action 13 : Promotion et soutien aux évaluations environnementales par les utilisateurs, au moyen de diagnostic rural participatif	MEE/LCD	CNEDD, MM/E, MJ/DH, MP	48 000 000
	Action 14 : Promotion du principe de pollueurs payeurs	MEE/LCD	PTF	100 000 000

Objectifs spécifiques	Actions	Responsable	Partenaires impliqués	Coût total (F CFA)
	Action 15 : Poursuite d'information, de formation et de sensibilisation des populations sur l'importance de la conservation et l'utilisation durable de la DB à travers les médias, les journées internationales (DB, lutte contre la désertification, zones humides, etc.)	MEE/LCD	CNEDD, partenaires extérieurs, ONG	200 000 000
	Action 16 : Vulgarisation des principaux documents relatifs à la DB (Convention, documents sur l'Evaluation de la DB au Niger et sur la Stratégie / Plan d'Action)	MEE/LCD	partenaires extérieurs, ONG	50 000 000
	Action 17 : Projet de création d'un Institut National de Biotechnologies	MESS/RS	PTF, UAM, INRAN	500 000 000
	Action 18 : Renforcement des capacités des chercheurs, des techniciens et des formateurs sur la gestion de la DB	MESS/RS	PTF, INRAN, MEE/LCD, UAM	100 000 000
	Action 19 : Vulgarisation et exploitation des résultats de la recherche	MAG/EL	PTF	150 000 000
	Action 20 : Intégration de la notion de diversité biologique dans les programmes d'enseignement	MESS/RS	MEE/LCD, CNEDD, PTF, MEN	50 000 000
	Action 21 : Elaboration et diffusion des supports d'information sur la DB à l'école	MEN	MEE/LCD, CNEDD, PTF, MESS/RS	75 000 000
	Action 22 : Elaboration des textes d'application de la loi forestière	MEE/LCD	PTF	20 000 000
	Action 23 : Programme de mise en place de la fédération nationale des communes forestières	MEE/LCD	CEDEAO, FNCFF	50 000 000
	Action 24 : Vulgarisation et application de la loi sur le pastoralisme	MEIA	PTF, Acteurs nationaux	10 000 000
	Action 25 : Promotion et adoption des approches permettant de collecter les connaissances et pratiques traditionnelles favorables à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique	MEE/LCD	CNEDD, ATPN, Université, PTF	75 000 000
	Action 26 : Prise en compte dans les programmes de formation et de recherche des aspects liés aux connaissances et pratiques traditionnelles favorables à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique	UAM	CNEDD, ATPN, INRAN, PTF	80 000 000
	Action 27 : Promotion et inventaire des connaissances et pratiques traditionnelles, favorables à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique	MEE/LCD	CNEDD, ATPN, Université, PTF	100 000 000

Objectifs spécifiques	Actions	Responsable	Partenaires impliqués	Coût total (F CFA)
	Action 28 : Poursuite de la mise en œuvre du plan directeur en médecine traditionnelle	MSP	CNEDD, PTF, ATPN	60 000 000
	Action 29 : Renforcement de capacité organisationnelle des tradipraticiens	MSP	CNEDD, ATPN, Université, PTF	100 000 000
	Action 30 : Opérationnalisation du fonds national de l'environnement	MEE/LCD	CNEDD, PTF, ATPN, ME/F	PM
	Action 31 : Création d'une banque de développement agricole	MAG/EL	Banque Mondiale	1000 000 000
	Action 32 : Poursuite de renforcement des capacités des agents chargés de la gestion de la fiscalité sur les rôles et les fonctions de la diversité biologique	ME/F	CNEDD, Banque Mondiale, PNUD	100 000 000
Sous total 3 (en FCFA)				12 678 000 000
Sous total 3 (en EURO)				19 355 725

Le coût global est estimé à **691 605 500 000 FCFA** soit **1 055 886 260 euros** (1 euro=655 F CFA en juillet 2010)

Source : (Stratégie et plan d'action sur la diversité biologique, 2^{ème} édition, CNEDD, 2009)

ANNEXE 6 :
LISTE PERSONNEL DU SECRETARIAT EXECUTIF

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION
01	AMADOU SOULEY MASSAOUDOU	Secrétaire Exécutif
02	GOUSMANE MOUSSA	Conseiller
03	ATTARI BOUKAR	Conseiller
04	MAMOUDOU IDRISSE	Conseiller
05	CHAMCHAM ASSADEK	Conseiller
06	MME BAKO SAFI SOLANGE	Conseillère
07	MME BOUBACAR ZALIA YACOUBA	Conseillère
18	KAMAYE MAAZOU	Expert National CC
19	ABDOULAYE ISSA	Expert S&E PROJET PANA
20	ROUSKOUA BOUBACAR	Expert S&E PROJET AAP
08	ABDOURAHAMANE COULIBALY	Gestionnaire PROJET APP
09	HASSANE HAROUNA	Gestionnaire PROJET PANA
10	Mme MAHAMANE ZEINABOU	Assistante Adm. PROJET APP
11	Mme GARBA ADAMA DIALLO	Assistante Adm. PROJET PANA
12	MAIHATCHI CHEKARAOU	Planton SE/ CNEDD
13	SOUMANA DAOUDA	Chauffeur PROJET APP
14	MME SEYDOU MARIAMA MAGA	Gestionnaire SE
15	Mme KADRY MARIA	Secrétaire UNOPS
16	IDRISSA TAHIROU	Gestionnaire UNOPS
17	ADAMOU OUMAROU	Chauffeur UNOPS
21	BANA GIMBA	Chauffeur PROJET PANA
22	Mme BOUBACAR Aï	Appelé du Service Civique National
23	Mme SIDIKOU MAÏMOUNA	Appelé du Service Civique National
24	BARKE ALHASSANE	Appelé du Service Civique National
25	HAROUNA ABDOU	Appelé du Service Civique National
26	GARBA ABOUBAKARY	Appelé du Service Civique National
27	KABIROU MAGAGI	Appelé du Service Civique National



**CABINET DU PREMIER MINISTRE
CONSEIL NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT POUR UN
DEVELOPPEMENT DURABLE - CNEDD**

SECRETARIAT EXECUTIF

BP: 10 193 Niamey Niger, Fax: +227 20 72 29 81, Tél.:+227 20 72 25 59,
Courriel: biocnedd@intnet.ne

Bilan d'Activités 2000 - 2010

